



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE
DEPARTEMENT : ECONOMIE



PROMOTION SORTANTE-SECOND CYCLE
OPTION : ADMINISTRATION

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du Diplôme de Maîtrise
Es- Sciences Economiques



Evolution du marché de Bambou

Impétrant : SAMBOTIANA Anselme
Encadreur : Docteur RAJAOSON Lalao
Date de soutenance : 23 Mai 2013

N° : 63

Année Universitaire : 2011-2012

REMERCIEMENTS

Ce présent mémoire a vu le jour grâce à l'aide de toutes les personnes à qui nous devons une profonde gratitude. Ainsi, nos vifs remerciements sont adressés à notre Dieu Créateur qui nous a donné une bonne santé et un art pour effectuer ce mémoire ; car sans son intervention, personne n'arriverait à assumer sa tâche.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à :

- Monsieur REFENO Fanjava, Chef du Département ECONOMIE, pour nous avoir autorisé à mener cette recherche.
- Notre encadreur Madame Lalao RAJAOSON pour les nombreux encadrements, conseils, et aide précieuse pour nous guider dans cette recherche.
- Toutes les personnes qui nous ont accueilli avec gentillesse et bienveillance, lors de la collecte des informations et des données, malgré les tâches qui leurs incombent.
- Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et nos sincères remerciements à nos parents qui ont toujours eu foi, amis pour les poignées de main et tous ceux qui nous ont soutenu que ce soit financièrement ou moralement.
- Enfin, nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

MERCI à tous!

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

GLOSSAIRE

INTRODUCTION

Chapitre 1 : Conception théorique sur les branches de l'économie

Chapitre 2 : Pays à économie de bambous

Chapitre 1- Marché du bambou à Madagascar

Chapitre 2 - Avenir du marché du bambou à Madagascar

Conclusion

Bibliographie

Table des matières

Annexe

LISTE DES ABREVIATIONS

BM: Banque Mondiale

FMN: Firme Multinationale

FMI: Fonds Monétaire International

HIMO: Haute Intensité de Main d'Œuvre

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisme Non Gouvernemental

ONU : Organisation des Nations Unies

PED: Pays En Développement

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

WWF: World Wild Fund

DGEF : Direction Général des Eaux et Forêts

GLOSSAIRE

Économie verte :

Pour l'OCDE, « l'économie verte englobe les activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs au déchets, aux bruits et aux écosystèmes ».

Selon la PNUE, « l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ».

Mondialisation : l'émergence du monde comme espace, et le processus par lequel l'étendue planétaire devient un espace

Capital naturel : ensemble des ressources naturelles renouvelables ou non qui pourront servir à la production

Énergies renouvelables : source d'énergie fournie par le soleil, le vent, l'eau

Développement durable ou **développement soutenable** : c'est le développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins

Pauvreté : désigne l'état des individus ou des ménages dont le revenu ou les dépenses sont inférieures à un seuil de pauvreté

Capital humain : c'est l'ensemble éducation, stocks de connaissances, qualifications, expériences, savoir-faire, diplômes.

Sylviculture désigne la plantation du bambou.

Le marché du carbone : est un marché qui compte la pollution d'une entité et lorsqu'elle pollue moins, elle peut vendre sur le marché ses économies sur l'émission de CO₂ et cela lui rapporte.

INTRODUCTION

L'Asie a aujourd'hui plus d'idées que l'Occident »¹. La technologie sur le bambou n'est pas une chose nouvelle, elle à déjà existé depuis dans la société asiatique, mais sa mise en valeur, prend une position de priorité devant les enjeux et préoccupations de notre économie moderne. Je cite ici les phrases d'Achim Steiner² « *Après le sommet de Rio, nous prenions tout juste conscience des défis émergents à l'échelle planétaire du changement climatique, à la disparition d'espèces en passant par la désertification et la dégradation du sol. Aujourd'hui un grand nombre de ces préoccupations qui semblaient si lointaine se concrétisent avec non seulement des incidences pour l'atteinte de Objectifs du Millenium du Développement de l'ONU, mais aussi en mettant en danger l'opportunité même pour près de sept milliards de personnes (neuf milliards en 2050) pour vivre, pour ne pas dire « survivre »* ». Le Sommet de la Terre à Rio en 1992 a mis en garde les effets des activités de productions sans pour autant arriver à des mesures tangibles dans le ralentissement des activités industrielles. La préoccupation de l'économie est fondée certes sur l'exploitation des ressources naturelles mais qui pourrait déboucher sur la dégradation de l'environnement et de la perte généralisée d'écosystème. Une telle menace pourrait être à l'origine des crises que subissent les industriels sur les matières premières. On pourrait attribuer ce retour des crises au système capitalistes dont la logique est fondée sur une économie de marché avec la valorisation du capital liée à l'exploitation abusive des matières premières que subissent la plus part des Pays en développement.

Par ailleurs, la question est de savoir comment un pays comme Madagascar qui a connu des crises : 1972, 1991, 2002, 2009,...qui se sont succédées pourrait échapper à ce système où l'activité économiques est basée sur l'exploitation des ressources naturelles en dépit de toutes les expériences du passés et allant même jusqu'à menacer une prospérité durable. De telles préoccupations nous ont conduit à militer au sein de l'ONG Bararata, Bambou Madagascar avec le slogan « Le bambou, un avenir vert pour Madagascar ». La filière bambou est une filière qui est actuellement en voie de développement et c'est dans l'intérêt économique que le choix du thème « Évolution du marché de bambou » a été décidé.

¹ STARCK Philippe, « Un beau produit ne coute pas forcément cher », Entretien in Managment, n°13, avril 2006, p102.

² Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE

Le bambou est une plante utilisée en artisanat, en produits pharmaceutiques et cosmétiques, en matériaux de construction, en décoration, en mobilier, en textile, en papeterie, en fourrage et en source d'énergie. D'où l'intérêt de notre thème : Est ce que la tendance actuelle des marchés converge vers le vert ?

Nous essayons de répondre à cette question en demeurant dans la réalité et en essayant de surmonter tous les obstacles, les aspects sur lesquels s'étale le sujet.

Ce présent mémoire se divise en deux parties : la première partie est intitulée : Approche théorique, et la deuxième partie : l'évolution du marché de Bambous à Madagascar.

Partie I :
Approche théorique

Pour transformer le monde, il faut comprendre comment il fonctionne, et pour comprendre comment il fonctionne, il faut analyser, puis théoriser.

G.J. Stigler, Prix Nobel d'économie en 1982 mentionne dans son ouvrage, la théorie des prix : « *en tout cas, bien qu'une théorie compliqué ne soit pas aussi bonne qu'une théorie simple, mieux vaut une théorie compliquée que pas de théorie du tout* ».

Une théorie est un ensemble d'idées qui explique des phénomènes, des comportements ou des tendances. Elle a pour but de simplifier la réalité complexe et pour prévoir le comportement des individus ou agents devant des décisions. La proposition de Stigler souligne que toutes les théories sont indispensables et sont les bienvenues. Compliquées ou simples ce n'est pas ce qui compte, l'important c'est leur existence. Dans cette première partie, nous consacrons notre étude sur les théories.

Chapitre 1 : Conception théorique sur les branches de l'économie

La théorie économique comporte des aspects de la réalité économique formulée en loi. Les lois sont des propositions, des idées, des logiques ou des points de vue. La conceptualisation ou la formulation est basée sur des approches de plusieurs valeurs : philosophiques, culturelles et parfois religieuses. Dans la pratique, on constate des contradictions, des divergences de théories. L'essentiel ce n'est pas encore leur unité, mais leur existence. Parfois un théoricien simple propose une solution simple à un problème compliqué. Selon J.M. Keynes, dans l'épilogue de l'ouvrage de Gregory Mankiw, « Macroéconomie » : *« la théorie économique ne fournit aucun ensemble constitué des conclusions immédiatement utilisables pour définir les politiques. Il s'agit d'une méthode plutôt que d'une doctrine, d'une série d'outils intellectuels qui aident leurs détenteurs à tirer des conclusions correctes »*.

Aborder une théorie nécessite deux démarches : le contexte et la proposition. Le contexte, c'est la description de la réalité, description du mécanisme de la réalité. C'est face à ce contexte et en faisant plusieurs observations que le théoricien formule des propositions ou lois.

En économie, il est quasiment impossible de donner un chiffre sur le nombre des théories qui existe dans le monde. D'autres évoluent tandis que d'autres s'éteignent. Dans ce premier chapitre intitulé : conception théorique sur les branches de l'économie, nous allons voir des théories économiques formulées et qui ont des liens sur les trois branches suivantes : économie verte, économie de la population et économie du marché.

Quelles théories prédisent l'augmentation de la population ? La dégradation de l'environnement ? Comment aborder le problème des ressources devant la croissance démographique ? Et enfin, comment réussir dans le marché ?

Les connaissances théoriques y sont importantes pour avancer.

Section 1. Approche économique

Les problèmes de l'environnement occupent le devant de la scène internationale depuis une vingtaine d'années, plus précisément depuis la Conférence sur l'environnement de 1972. Celle-ci s'était déroulée dans un climat d'optimisme marqué par la volonté d'agir.

Et de ce fait, des actions ont été approuvées par des organismes internationaux, comme le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, des Ministères de l'environnement, des Mouvements associatifs et des courants politiques centrés sur l'écologie ont vu le jour. Les résultats obtenus - si on les mesure au volume des publications et des connaissances acquises, au nombre des projets de reboisement ou d'assainissement entrepris dans les zones protégées mises en place - sont considérables. Malgré l'ensemble de ces activités, la dégradation de notre environnement s'est poursuivie. Malgré les succès obtenus ici ou là, en fin de compte, la situation actuelle est bien plus critique qu'il y a vingt ans.

Les pays industrialisés voient leurs eaux contaminées par les produits chimiques, leurs sols empoisonnés par les pesticides et les fertilisants, leurs côtes défigurées par une urbanisation sauvage, leurs forêts détruites et leurs lacs rendus stériles par les pluies acides, la santé des populations menacée par l'accumulation et les transports des déchets toxiques, les villes asphyxiées par les encombrements et la pollution de l'air. Quant aux pays en développement, ils ont à faire face à la désertification, à la déforestation, à l'érosion et à la salinisation des sols, aux inondations, à l'extinction des espèces animales et végétales, particulièrement dans les régions tropicales, en même temps que se multiplient les bidonvilles, avec leur cortège de misère, de maladies, de délinquance.

A l'heure actuelle, ces effets s'amplifient par l'apparition de nouveaux signes : élévation du niveau de la mer, raréfaction des ressources naturelles, perte de la biodiversité, perturbations climatiques, dérèglements saisonniers, en un mot, les malédictions que nous constatons et vivons quotidiennement. Face à l'état actuel, rien n'indique qu'elle va s'améliorer prochainement, personne ne peut prévoir la survie de l'activité économique. Il faudrait, dès lors, penser à des solutions et aux coûts qu'il faudrait engager pour réparer les dommages. La résolution de ce problème a été discutée depuis Rio et on a misé sur une réorientation de l'activité économique, afin d'opter pour une solution durable, un développement durable d'où la naissance de l'économie verte.

Ces dégradations ne sont pas naturelles, il y a des coupables dans la destruction. La taille de la population est l'une des principales causes de cette perte. Selon la statistique mondiale, de 2000 à 2005 « *la population mondiale s'est accrue d'environ 1,7 millions de personnes par semaine.* »³

Pour 2013, on estime la population mondiale de 7,1 milliards d'individus. Mises à part les données chiffrées, la tendance mondiale est dans le processus de la mondialisation. La

³ <http://www.statistique mondiale. com>

définition de J. Levy⁴ sur le terme de mondialisation est « *l'émergence du monde comme espace, et le processus par lequel l'étendue planétaire devient un espace* ». Le concept de la mondialisation est d'uniformiser le monde par la base du marché. Ainsi le monde est conduit à être unique : même philosophie, même principe, même boisson, voire même couleur. Qu'est que l'économie verte ?

A- Economie verte

« Économie verte », « croissance verte », « green new deal » « développement durable » toutes ces notions englobent aujourd'hui les engagements en matière de protection de l'environnement, d'innovations et de création d'activités et d'emplois. Pour certains, c'est aussi l'émergence d'un nouveau modèle de croissance. Comment définir l'économie verte. Pour l'OCDE⁵, « *l'économie verte englobe les activités qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs au déchets, aux bruits et aux écosystèmes* ».

Selon la PNUE⁶, « *l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources* ».

Selon ces définitions ; l'économie verte propose une alternative devant les problèmes économiques, écologiques environnementaux aigus actuels.

1- Qu'entend-t-on par le modèle d'économie verte ?

Le modèle d'économie verte est une stratégie qui remet en place les piliers de l'économie : l'environnement et le développement. Au niveau de l'environnement l'état actuel de notre biodiversité est critique. Ainsi pour reverdir le monde, des modèles sont conçus pour faire la remise en valeur du capital naturel par des stratégies de ralentissement de la déforestation, l'augmentation du reboisement, le recyclage des déchets, et l'incitation à l'utilisation des énergies non polluantes et renouvelables. Au niveau du développement, la révolution verte effectuée servira d'un levier pour le développement. L'ambition avance jusqu'à une durabilité sur le développement. La croissance verte vise à lutter agressivement contre le changement climatique, tout en faisant des technologies et industries vertes nécessaires à ce combat, et à être le moteur de la croissance économique. La révolution

⁴ Jacques Lévy, « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », 2003,

⁵ Organisation de Coopération et de Développement Economique

⁶ Programme des Nations Unies pour l'Environnement

promet d'importants emplois. L'économie verte est théoriquement armée pour combattre les ennemis de l'économie. Quatre pays mènent la relance verte : la Chine, les Etats-Unis, le France et la Corée du Sud. La Chine et les Etats Unis sont leaders, avec respectivement 51% et 26% des plans de relance mondiaux. La part de ces plans de relance, consacrée aux investissements verts est de 38% pour la Chine et 12% pour les Etat Unis. Nous rappelons que le premier pas de l'économie verte est la valorisation du capital naturel. Que disent les concepts ?

2- Les concepts liés à ce modèle

Les concepts sont des perceptions de la réalité, la mise en application des modèles. Comment cela se manifeste-t-il ?

a. Capital naturel

Le capital naturel se définit comme : « l'ensemble des ressources naturelles renouvelables ou non qui pourront servir à la production ». Le tableau suivant donne un aperçu sur le capital naturel, les biens et services qui pourraient être produits, avec leurs valeurs économiques.

Tableau n° 1 : Capital naturel : composantes et exemples de services et de valeurs économiques

Biodiversité	Biens et services Environnementaux (exemples)	Valeurs économiques (exemples)
Écosystèmes (variété et étendue/superficie)	<ul style="list-style-type: none"> • Loisirs • Régulation hydrique • Stockage du carbone 	Évitement des émissions de gaz à effet de serre grâce à la conservation des forêts : 3,7 billions de dollars (valeur actualisée)
Espèces (diversité et nombre)	<ul style="list-style-type: none"> • Nourriture, fibre, combustible • Inspiration pour les designers • Pollinisation 	Contribution des insectes pollinisateurs à la production agricole : env. 190 milliards de dollars/par an

Gènes (variabilité et population)	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte de médicaments • Résistance aux maladies • Capacité d'adaptation 	25-50 % des 640 milliards de dollars que pèse le marché pharmaceutique proviennent de ressources génétiques
-----------------------------------	---	---

Source : PNUE. Vers une économie verte. P 14

Le tableau montre la valeur du capital naturel.

« En 1700, seuls 5% des terres de la biosphère étaient accaparés par des activités humaines intensives (Agriculture, villes) ; 45% étaient dans un état semi naturel ; et 50% totalement sauvages. En 2000, 55% de la biosphère étaient accaparés par des activités humaines intensives, 20% étaient dans un état semi naturel et 25% sauvage ». ⁷

Selon le rapport de WWF⁸, trois cent ans, les activités humaines ont accaparé onze fois les terres de la biosphère pour des activités intensives. Cette action a conduit à réduire jusqu'à 20% les surfaces en un état semi naturel et aussi de ne stocker que le quart de l'état naturel des terres. En effet les pertes sont importantes.

Ainsi pour pallier ces pertes, des revalorisations ont été mises en place depuis la résolution de Rio.

Pour assurer la continuité de la vie économique, le modèle d'économie verte veut substituer l'original capital naturel basé sur la terre, les gisements miniers, la forêt qui sont non renouvelables en un capital naturel : vert, renouvelable comme le vent, l'eau, le soleil, le reboisement, le recyclage,... Au commencement, l'économie ne considérait pas le soleil, le vent comme des outils économiques, mais actuellement c'est devenu un facteur dans l'activité de production. Pendant la période des classiques, des auteurs visionnaires tels que A. Smith, R. Malthus et D. Ricardo avaient fait allusion à un état stationnaire inéluctable à long terme. La croissance économique ne leur semblait donc pas possible dans un long terme. La théorie énoncée est que la rareté, la croissance de la population ; la production qui suit une tendance de rendement décroissante, baisse et tendra jusqu'à un état stationnaire à long terme. Au début du vingtième siècle, le courant néoclassique, considéra que la terre n'est plus un input nécessaire à la production. C'est ce qui accentua la dévalorisation de la terre et il perdit son sens. C'est à partir des années soixante dix que Hotelling, apporta des éclaircissements dans l'économie des ressources naturelles, des analyses sur l'exploitation des ressources épuisables. C'est là que la réorientation et les débats ont pris naissance. Ainsi s'intéresse-t-on au capital naturel.

⁷ « Rapport planète vivante », WWF, 2012

⁸ WWF : World Wild Fund

Sans les plantes et les animaux sans les écosystèmes dans leur ensemble, la terre ne serait plus vivable pour l'homme. La planète nous fournit de l'air respirable, de l'eau potable, des animaux, des plantes comestibles et toutes sortes de matières premières. Si ces « poumons de notre planète » étaient entièrement détruits, il y aurait beaucoup moins d'oxygène dans l'air, il y aurait un jour ou plus rien à pêcher et plus de poisson dans nos assiettes. Comment sauvegarder le monde ? Reboiser les terres avec du bambou, s'orienter vers les énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables correspondent à l'utilisation directe ou indirecte de l'énergie fournie par le soleil, le vent, l'eau, car ce sont des réserves inépuisables depuis des milliards d'années et ils sont non polluants.

Les formes les plus courantes sont :

- L'énergie solaire
- L'énergie du vent
- L'énergie de la houle
- Le courant marin
- L'énergie hydroélectrique

Le capital naturel, c'est le patrimoine naturel, pour maintenir l'activité économique, il faut substituer cette réserve de matières premières, épuisables et polluantes, en faisant usage d'énergies renouvelables et en reboisant pour accroître ce capital.

b. Environnement et développement durable

Les concepts environnement et développement durable sont deux notions liées. D'une part, l'environnement peut entraîner le développement durable et d'autre part le développement durable favorise l'environnement. L'environnement, c'est ce que tout ce que nous voyons autour de nous. Notre vue traduit notre développement.

Le développement durable ou développement soutenable : « *c'est le développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* »⁹. C'est depuis le milieu des années soixante, que la pensée économique s'est trouvée véritablement avec ce qu'on peut appeler la question de l'environnement. Certes, des souches ont déjà existé bien avant cette période. Mais c'est grâce à Pigou, Coase, Williamson que les théories sont devenues intéressantes. Ces auteurs ont déjà analysé les problèmes de coûts liés par la présence d'externalités. Ainsi l'économie de

⁹ Définition selon le rapport de Brundtland de 1987

l'environnement prend naissance, tentant de limiter les impacts de l'activité économique sur l'environnement.

Depuis 1972, des agendas ont été dressés pour veiller à cette préoccupation d'environnement. En voici quelques dates historiques :

Tableau n° 2 : Les dates de la lutte pour l'environnement de 1971 à 2012

1971	Rapport du Club de Rome "Limits to Growth", dit Rapport Meadows : un premier rapport qui tire la sonnette d'alarme et marque les esprits
1972	Conférence des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm : une première pour la communauté internationale.
1987	Rapport Brundtland : la Norvégienne Gro Harlem Brundtland publie le rapport des Nations unies " Notre avenir à tous ". Il définit en particulier le développement durable.
1990	Premier rapport du Giec, le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : des centaines d'experts tirent la sonnette d'alarme à propos du changement climatique.
1992	Sommet de la Terre à Rio : la communauté internationale commence à se mobiliser et adopte une convention sur la protection de la biodiversité et une autre contre le changement climatique.
1997	Protocole de Kyoto : les pays développés s'engagent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Les Etats-Unis ne ratifieront pas ce protocole qui n'entrera en vigueur qu'en 2005 avec un marché de droits à polluer entre pays
2002	Sommet mondial de Johannesburg : dix ans après Rio, la communauté internationale se retrouve autour du développement durable. Le bilan est maigre
2003-2005	Mise en place par l'UE d'un marché de droits à polluer entre entreprises,
2009	Sommet de Copenhague : échec du sommet international qui devait donner une suite au protocole de Kyoto, dont la première phase expire en 2012.
2012	Sommet de la Terre Rio + 20 : nouveau sommet à Rio, vingt ans après. Les attentes furent restreintes et le bilan mitigé.

Source : <http://www.ToileSES.org>

Les principales discussions concernent : la réglementation, la taxe et le marché. Selon les concepts, des politiques en matière d'environnement sont proposées à la carte. Quelques détails à ce propos sont présentés de la manière suivante :

- Politiques visant à limiter et réduire les rejets : loi interdisant les rejets en mer et la pollution ; loi sur l'air, loi sur l'eau, loi sur les déchets, loi sur la pollution des sols, loi sur les déchets nucléaires, ...
- Politiques de gestion des ressources naturelles : il n'y a pas encore en France de véritables politiques visant à réglementer l'exploitation des ressources naturelles épuisables ni l'utilisation des ressources naturelles renouvelables (à part l'eau).
- Politiques visant à internaliser les externalités négatives, à appliquer le principe pollueur-payeur : lois sur les déchets, lois sur les emballages, ...
- Politiques visant à infléchir les comportements des entreprises et à les amener à prendre en compte l'environnement : loi NRE¹⁰ obligeant les entreprises cotées en Bourse à publier un « rapport développement durable », ...
- Politique visant à informer et éduquer le public et à éclairer les décisions et comportements : lois sur l'étiquetage, loi sur la transparence, ...
- Plus généralement, politique visant à réprimer les comportements gaspilleurs et pollueurs, et à inciter aux comportements protecteurs et aux choix de techniques propres.
- Enfin, politique visant à l'étude et à la mesure des problèmes, à l'analyse des comportements à risque, au suivi des évolutions, et à la recherche de solutions.

Dans le processus de la mondialisation actuelle, les conventions sur l'environnement doivent être considérées dans tout développement. Le développement durable affronte l'éventuel épuisement de ressources naturelles et la dégradation de l'environnement comme des problèmes auxquels il faut trouver des solutions. Le rapport de Brundtland de 1987 va plus loin, celui de se soucier des générations futures. Trois piliers soutiennent la notion du développement durable.

- Écologique : il s'agit de préserver les ressources à long terme ;
- Économique : l'économie doit être au service de l'homme, et non l'inverse ;
- Sociopolitique : l'équité, tant spatiale (Nord/Sud) que temporelle (générations actuelles/futures) et la démocratie participative (concept de « citoyenneté ») sont deux fondements essentiels du Développement Durable.

¹⁰ NRE : Nouvelle Régulation Economique

Figure n° 1 : Fondement du développement durable



Pour ce qui est de la dimension écologique, le « développement soutenable » (c'est-à-dire, qui peut durer d'un point de vue écologique), peut être caractérisé par le respect des trois principes opérationnels (qui précisent les conditions de la soutenabilité) définis par Herman Daly (1990), à savoir :

- les taux d'épuisement des ressources naturelles renouvelables doivent être égaux à leur taux de régénération ;
- les taux d'émission de déchets doivent être égaux aux capacités d'assimilation – à la capacité de charge, dit-on – des écosystèmes dans lesquels ces déchets sont rejetés ;
- l'exploitation des ressources non renouvelables doit se faire à un taux égal à celui de la substitution par des ressources renouvelables.

Pour ce qui est des autres dimensions, les débats sont sans fin :

Pour la dimension économique, la tentation est grande pour certains de transformer « développement durable » en « développement qui dure », avec sous-entendu « développement = croissance », et donc de transformer le tout en « croissance durable ».

Pour la dimension sociopolitique, certains ont vite fait de ramener la très complexe exigence d'équité (dans toutes ses dimensions) à la notion fourre-tout de « bonne gouvernance », tout en définissant eux-mêmes les formes de celle-ci.

3- L'économie verte est-elle une solution à la réduction de pauvreté ?

Définissons d'abord la pauvreté.

Selon l'approche monétaire, la pauvreté désigne « l'état des individus ou des ménages dont le revenu ou les dépenses sont inférieures à un seuil de pauvreté »¹¹.

¹¹ Définition selon le dictionnaire des Sciences Economiques, Armand Colin 2001, p.321

Selon l'approche en termes de pauvreté humaine ou sociale, la pauvreté est « l'état des individus qui ont un IPH¹² (du PNUD) inférieur au seuil »¹³. L'IPH intègre les besoins fondamentaux : alimentation, vêtement et l'habitation ainsi que les autres besoins : santé, éducation, accès à l'eau.

Pour les PED¹⁴, le verdissement de l'agriculture sur les petits exploitants permet à la fois d'investir dans le capital naturel, d'augmenter les revenus, de sauter les obstacles d'énergies, de promouvoir le tourisme, d'accroître les entreprises et de créer des emplois.

Pour les pays avancés, le verdissement aurait pour effet des substitutions renouvelables et les technologies à faible taux d'émission de carbones aux combustibles fossiles ; l'utilisation plus rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique ; l'urbanisation durable et une croissance plus rapide basée sur l'entretien et la restauration du capital naturel.

Il a été important de s'étaler sur ce point, car nous vivons dans la transition vers cette économie verte. Passons maintenant à l'économie de la population.

B- Economie de la population

La population est l'ensemble des habitants d'un pays. C'est à dire la somme des individus qui habitent un pays.

Voici un extrait de la population mondiale depuis 1550 et son évolution :

Tableau n° 3 : Evolution de la population mondiale de 1550 à 2054

1550	0,5 milliards
1800	1 milliards
1930	2 milliards
1960	3 milliards
1975	4 milliards
1987	5 milliards
1999	6 milliards
2011	7 milliards
2027	8 milliards
2054	9 milliards

Source : www.statistiques-mondiales.com/croissance-population.htm

¹² Indice de Pauvreté Humaine

¹³ Définition selon le dictionnaire des Sciences Economiques, Armand Colin 2001, p.321

¹⁴ PED: Pays En Développement

Dans ce tableau nous voyons l'effectif de la population mondiale en 1550 estimé à 0,5 milliard. En 2011, on estime la population de 7 milliards, donc pendant la période de 461 années, la population mondiale à 1400% fois de multiplication que ceux de 1550.

De 1550 à 1800, il a fallu 250 années pour que la population soit doublée. De 1800 à 1930, ce temps de doublement est réduit à 130 années.

De 1930 à 1975, la population a doublé. En 1975, la population franchissait le gap de 4 milliards d'individus.

De 1975 à 2011, la population est passée de 4 à 7 milliards. Les estimations dans le futur seront de 8 milliards en 2027 et de 9 milliards en 2054. Qu'entend-on par économie de la population ?

1- De quoi est-il question dans l'économie de la population ?

Devant les dégradations de l'environnement, on attribuait à l'homme d'être le destructeur de son environnement. R. Malthus a laissé un héritage dans l'économie de la population en dégagant les lois suivantes :

- 1^{ère} loi de Malthus : « *La population croît d'une manière géométrique et se double tous les vingt-cinq ans* ».
- 2^{ème} loi de Malthus : « *La production suit une croissance arithmétique* ».

Selon R. Malthus, « *Un homme..., s'il ne peut obtenir de ses parents la substance qu'il peut justement leur demander et si la société n'a pas besoin de travail, n'a aucun droit à réclamer la plus petite portion de nourriture et en fait il est de trop. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert vacant pour lui* »¹⁵.

L'approche de R. Malthus lui a valu d'être traité de fou, d'une psychose, d'un assassin politique. Au cours de l'histoire, la proposition cependant a été vérifiée.

Examinons le tableau suivant.

¹⁵ MAURY R., « *Économie Politique* », Sirey, Montpellier, 1976, p181

Tableau n° 4 : Population mondiale de J.C. à 2000 (en millions d'habitants)

	0	500	1000	1500	1950	2000
Asie	169	120	155	253	1402	3 631
Europe	43	41	43	84	547	781
Afrique	25	32	40	86	224	800
Amérique			15	42	338	819
Océanie	1	1	1	3	12	30
Total	250	209	257	458	2523	6 062

Source : www.statistiques-mondiales.com/croissance-population.htm

La Chine de 1950 à 2000 a dépassé son double en cinquante ans. Elle a passé de 1.402 millions à 3.631 millions d'habitants soit un taux de 260%.

La solution de R. Malthus pour les nouveaux venus au monde, c'est la nature. Ceci explique que la nature est rongée, au fil du temps. Et c'est à partir du moment où la nature devient critique, qu'on essaie d'étudier la population. C'est le but de l'économie de la population. L'économie de la population s'intéresse aux composantes qui permettent de varier la taille de la population. On recense les principaux facteurs dont : natalité, fécondité, mortalité, migration, croissance urbaine, ménage, habitation, structure de la population, âge, sexe, et d'autres facteurs qui peuvent allonger la population. L'économie de la population, étudie la corrélation de la population et de l'économie, c'est-à-dire dynamise-t-elle ou freine-t-elle l'économie ?

2- La population freine-t-elle l'économie ?

La croissance de la population est très alarmante à tel point qu'on se pose les questions sur les enjeux de la population et de l'économie.

Contrairement à R. Malthus, J. Bodin s'est écrié : « *Il n'y a de force ni richesse que d'hommes* »¹⁶. L'importance des hommes est considérée comme richesse. Dans la théorie marginaliste, l'homme est la finalité et le moyen de la production. Finalité car l'homme constitue la demande dans une économie de marché, l'existence de la demande incite les entreprises à investir afin de produire. Pour produire, les entreprises font appel à des mains d'œuvre pour produire. En contre partie, les ouvriers reçoivent des salaires et c'est à partir du salaire qu'ils vont au marché trouver des biens qui satisfont leur besoins ou désirs.

¹⁶ MAURY R., « *Économie Politique* », Sirey, Montpellier, 1976, p182.

Et la roue économique poursuit son cycle. La population a des besoins, avec ou sans revenu, elle doit impérativement manger pour survivre, c'est ce qu'on appelle : consommation incompressible.

La conséquence est que l'augmentation de la population varie avec la demande, avec la production, donc c'est l'économie qui est en marche.

Il existe des théoriciens pessimistes sur l'accroissement de population. Pourquoi ? Parce qu'ils attribuent les causes des crises à une génération qu'ils qualifient qui ne devrait pas être né et qu'il faudrait anéantir. Cette position va à l'encontre d'un créateur qui donne vie à tout individu. C'est par la population que l'économie existe, c'est par son capital humain c'est à dire: éducation, stocks de connaissances, qualifications, expériences, savoir-faire, diplômes, que l'économie a pu innover, a pu être efficace, et a obtenu son succès. Donc ce n'est pas son accroissement qui pose problème, mais son état. Discutons sur le cas de la Chine, il y a vingt cinq ans passés, la Chine figurait parmi les pays pauvres.

On expliquait la cause de sa pauvreté par la surpopulation. A l'heure actuelle, la Chine se défile au sommet des pays de référence à côté des Etats-Unis. C'est comme si la prophétie de Mao se réalisait en disant : « *Quand la Chine se réveillera, le monde tremblera* ».

Conclusion : la population, si elle est passive, est un obstacle à l'économie, par contre si elle est active et considère son capital humain, elle est une richesse comme disait Jean Bodin.

C- Economie de marché

Le marché par définition est lieu de rencontre d'une demande et d'une offre qui cherchent un prix d'équilibre pour réaliser un échange. D'une autre manière, c'est le lieu où se donnent rendez-vous des acheteurs et des vendeurs qui marchandent sur le prix et la quantité, pour qu'il y ait échange. L'idée du marché est un échange entre deux acteurs qui ont des besoins et veulent satisfaire ce besoin.

L'économie de marché consiste à s'enrichir sur la base du marché. Comment s'enrichir et qui s'enrichit ?

1- Qu'est ce que l'économie marchande ?

L'économie de marché c'est l'économie de l'offre, il faut offrir sur le marché. J. B.Say a dit : « *L'offre crée sa propre demande* »¹⁷. Donc, il faut produire, produire et produire. Ce sont les vendeurs ou entrepreneurs qui viennent offrir sur le marché. Ces acteurs sont motivés par la quête du profit. Compte tenu de leur intention, ils n'échangent pas leurs produits sans qu'il y ait profit. Le comportement de type rationnel ne se contente pas de peu de profit, mais ils vont jusqu'à maximiser ce profit. Comment ? Le produit est échangé sur le marché par l'intermédiaire de la monnaie. Afin que le consommateur accepte d'acheter, il faut que la marchandise soit un bien économique, c'est-à-dire existe en quantité limitée et a de la valeur.

La monnaie est l'expression monétaire de la valeur de la marchandise.

La valeur de la marchandise est déterminée par la valeur d'usage et sa valeur d'échange.

La valeur d'usage correspond à l'utilité du bien c'est-à-dire de la satisfaction qu'on éprouve en consommant le bien. C'est aussi la quantité de travail nécessaire dans le processus de fabrication du bien.

La valeur d'échange correspond au rapport selon lequel la marchandise peut s'échanger contre une autre marchandise.

Les structures du marché sont différentes, ceci implique aussi une variation du comportement des vendeurs.

Lorsque l'entreprise se trouve seul à offrir un bien, il peut maximiser son profit en imposant un prix de monopole.

Par contre, si les offreurs sont nombreux, c'est une situation de concurrence. La compétition joue sur le prix, la qualité, la quantité et même la publicité. Par contre, la tendance actuelle tend vers le monopole.

L'entreprise a besoin d'investissement pour produire. La devise de l'investissement est génératrice de profit. Sur le marché, cette devise n'est pas une suite logique, il faut un risque d'abord pour pouvoir investir, puis il faut passer aux défis. S'enrichir sur le marché implique offrir une production utile, de qualité et à bon prix.

2- Réflexions sur l'économie marchande

Le marché explique l'état des pays riches devant les pays pauvres. Est-ce que Madagascar profite-t-elle du marché ?

¹⁷ JACQUEMIN A., TULKENS H., MERCIER P., « *Fondement d'économie politique* », De Boeck, Bruxelles, 2000

Le processus de mondialisation ramène les pays à s'échanger entre eux. Les échanges des pays pauvres avec les pays riches sont inégaux. La qualité des produits bruts exportés par les pays en développement est non compétitive et bien que disposant de certains avantages comparatifs, ils ne peuvent offrir toutes les exigences des pays riches en terme de commerce entre le Nord et le Sud d'où la montée des inégalités. Les barrières selon les normes sont importantes pour garder les qualités mais c'est aussi des sources d'élimination pour les pays non compétitifs. Ainsi, le principe de libéralisme s'avère difficile à appliquer sur le plan des échanges internationaux.

L'économie marchande est le système qui régit l'économie mondiale.

Le système est marqué par le déséquilibre permanent entre l'offre et la demande et qui provoque des crises. L'enjeu de l'économie marchande s'articule autour des questions suivantes : faut-il diminuer le rôle de l'Etat ou exclure l'Etat devant les dysfonctionnements du marché ? Comment expliquer les contrastes qui existent entre les pays pauvres et les pays riches ?

J. M. Keynes a soutenu l'idée que l'Etat doit intervenir. Selon lui, l'offre suit un rythme que la demande ne peut pas suivre, aussi doit-on accorder à l'Etat des politiques d'interventions pour relancer la demande voire ajuster le marché. De nos jours, il existe des formes d'intervention telles que : les subventions, les projets HIMO afin de relancer la demande et puis l'économie. Dans la réalité, on constate qu'il existe toujours des domaines où l'Etat intervient, mais ce sont les formes et les domaines qui varient. Pendant la récente crise des subprimes de 2008 aux Etats Unis, les banques américaines ont eu recours à l'Etat pour leur en aide. Dans les pays pauvres, le FMI¹⁸, la Banque Mondiale veillent sur les dépenses de l'Etat, afin de limiter au maximum ses interventions. L'économie marchande ne peut pas garantir le non interventionnisme pour les pays puissants.

Par ailleurs, l'économie marchande a permis de comprendre les clivages entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Au niveau des acteurs, la rationalité des producteurs du Nord est motivée par la course aux profits. Les entrepreneurs adoptent des comportements qui varient selon les risques devant les opportunités qui se trouvent sur le marché. La demande du marché évolue en fonction d'un certain nombre de variables mais dépend également des offres qui peuvent influencer les comportements des consommateurs. La présence du marketing est un déclencheur de la demande. Dans cette course au profit, la recherche, l'innovation, etc... sont

¹⁸ FMI: Fonds Monétaire Internationale

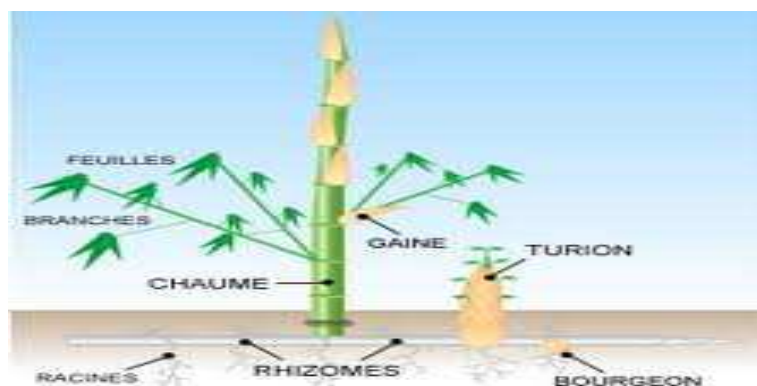
des paramètres que les entrepreneurs du Nord savent bien manier. Si le Sud vend des biens à faible valeur ajoutée. Le Nord en revanche vend des produits à forte valeur ajoutée et qui leur permettent de maximiser leurs profits. La forme actuelle du marché mondial ouvre certes des opportunités de demande. Cependant le Sud pour se positionner à l'échelle mondiale devrait développer l'initiative personnelle, avoir l'esprit entrepreneurial et être en mesure de conquérir ce marché qui est vaste bien qu'un des mérites du marché mondial soit de primer celui qui s'y aventure.

« Les exemples de l'Inde et de la Chine sont aussi révélateurs de l'intérêt économique du bambou. Cette dernière plante 3 000 000 Ha de bambous, dont la transformation sous forme de meubles, de planchers, de charbon, de papier et d'aliments génère plus de 40 milliards USD/an »¹⁹. C'est sur le marché de bambou que s'enrichissent et où triomphent ces pays. Qu'est ce que le bambou ?

Section 2- Bambou : un bien économique stratégique

A titre d'information, le 19 Septembre est la Journée mondiale du Bambou. Le bambou (français), bamboo (anglais), *Phyllostachys aurea* (scientifique), volo, bararata, fataka, volotsangana, volozoro, volobe, tsimbolovolo (Malagasy)²⁰ fait partie de la famille des Graminées (ou Poacées), comme le blé, le maïs ou les herbes à gazon. Cette plante ligneuse est considérée comme une « herbe géante ». Sa structure présente quatre parties distinctes dont les rhizomes, les turions, le chaume et le feuillage. Pour faire plus ample connaissance avec le bambou, le schéma qui suit se révèle intéressant.

Figure n° 2 : Bambou



Source : RAMAMONJISOA B., RABEMANANJARA Z., RABEFARIHY T., « élaboration du plan du développement de la filière bambou dans la région Analamanga, Atsinana et Analajirofo »,

¹⁹ Extrait sur midi Madagascar utile publié le vendredi 21/09/2012 par Navalona.

²⁰ La distinction tient de leur origine, de leur utilisation ou de leur morphologie

Les rhizomes sont de grandes tiges souterraines d'où sortent les racines et les bourgeons qui donneront la future pousse de bambou. Les turions correspondent aux pousses de bambou, elles sont comestibles. Le chaume est la tige du Bambou, elle est généralement creuse et cloisonnée au niveau des nœuds. Le feuillage : les chaumes portent des rameaux garnis de feuilles de dimensions variables. Elles peuvent être détruites par la sécheresse ou le froid et se renouvellent régulièrement. Le bambou est une plante qui peut se reproduire sans intervention humaine. Mais aussi, on peut le reproduire avec intervention comme dans les pépinières. Cette plante rustique est à croissance rapide, poussant sur des sols pauvres et qui arrive à maturité après seulement quatre ans.

C'est dans la région asiatique que le bambou est utilisé traditionnellement de plus longue date, il y joue un rôle fondamental pour un pourcentage élevé de la population. Cependant, son utilisation se répand rapidement en Afrique et en Amérique latine et l'ensemble de ces traits caractéristiques du bambou témoigne de l'intérêt particulier qu'on lui accorde.

Selon la notion économique, un bien économique est un bien qui permet de satisfaire un besoin et qui remplit les caractéristiques suivantes :

- Rare
- Valeur d'usage
- Valeur d'échange
- Non gratuit

Rare veut dire non abondant, c'est-à-dire existe mais en quantité limitée.

Avoir une valeur d'usage veut dire répond à une utilité.

Avoir une valeur d'échange signifie qu'un bien économique peut être échangé sur le marché.

Non gratuit est l'expression utilisée au niveau de l'échange qui exige une contrepartie monétaire.

Le bambou est une matière première qu'utilisent la plupart des industries modernes. Il se plante dans une région spécifique et est transformé pour de nombreux usages.

1- Valeur d'usage du bambou

La valeur d'usage d'un bien est égale à son utilité. Le bambou est-il utile ? Le bambou est un matériau miracle à tel point qu'on peut faire des produits inimaginables dans tous les domaines. Dans la vie quotidienne on se sert du bambou pour construire des maisons, des

routes, des paniers ; des meubles,... l'utilisation du bambou est très vaste. Illustrons cette utilité par le tableau suivant.

Tableau n° 5 : Domaines d'utilisation du bambou et les produits qui en découlent

Bâtiments	Pont, autoroute, maison, échafaudage, parquet, meuble,....
Industrie	Fibre végétale, fibre synthétique, papier, ustensile, couche, charbon,.....
Décorations	Coque de téléphone, coque ordinateur, vélo,...
Biodiversité	Anti-érosion, tourisme, assainissement d'air, purification d'eaux usées,...
Accessoires divers	Ombrelles, peignes, chapeaux, bijoux, sandales, valises,...
Médicaments	Contre l'asthme, le rhumatisme et les maladies respiratoires,...
Loisirs	Canne à pêche, arc, bâtons de ski, voiliers,...
Instruments de musique	Flûtes, arches, touches de piano,...
Alimentation	Fourrage, bière, soda,

C'est une matière première stratégique, car on l'utilise presque dans toutes les branches. En voici des illustrations

Figure n° 3: Bambou en image



1- Clavier et souris



2- Boîte à épice



3- Serviette hygienique



4- Theières



5- Velo



6- Conserve



7- Maison en dôme n°1



8- Pont n°1



9- Interieur d'un restaurant



10- Pont n°2



11- Maison en dôme n°2



12- Pont : le bambou défie le fer



13- Restaurant fait et équipé 100%



14- Musée à Mexico



15- Autoroute à Colombie

16- Edifice géante

Pourquoi cette mutation ?

Comparé aux autres matériaux comme le bois, le fer, le bambou a une qualité de dureté élevée, il est léger. Une fibre de bambous possède une résistance de 40 kg/mm^2 ; en comparaison, la fibre de bois résiste à 5 kg/mm^2 et le fer de construction à 37 kg/mm^2 . Un bambou d'une longueur d'un mètre avec une section de 12 cm^2 ne rompra qu'à partir de 12 tonnes de charge. Le bambou peut supporter le poids, c'est pourquoi il est utile. Comment s'échange-t-il alors ?

2- Valeur d'échange du bambou

Selon D. Ricardo, la valeur d'échange d'un bien repose sur sa rareté et sur la quantité de travail direct et indirect incorporé dans sa production. Le concept de D. Ricardo sous entend une transformation du bien par rapport à sa forme naturelle. La quantité de travail repose sur le fruit de travail utile incorporé dans le processus de la production. La rareté quant à elle correspond à la difficulté de trouver le bien et la possibilité d'en permettre la possession. A part ces trois traits majeurs qu'a retenus D. Ricardo, en se référant à A. Smith qui prône également le libéralisme économique et qui a approfondi la Théorie de la Valeur, D. Ricardo a mis l'accent sur la valeur d'échange d'un bien qui ne dépend pas seulement de la quantité de travail incorporé dans la fabrication de ce bien, mais aussi du revenu du capital : profit, rente foncière. La valeur d'échange du bambou obéit à la théorie de la valeur retenue par les libéraux. On constate que dans les pays qui n'ont pas encore suffisamment de technique pour les transformations du bambou, les produits en bambou sont étalés sur les marchés à des prix abordables. Exemple à Madagascar les salons faits en bambou coûtent entre 50 000 à 100 000 Ariary. Pour créer plus de valeur, la transformation du bambou nécessite un travail habile, de la technique, du savoir faire et de l'art. A Madagascar, comme dans la plupart des pays en développement, les techniques sont encore loin d'être maîtrisées.

Dans les pays où les techniques sont efficaces, le bambou est un produit de luxe. Colombie est le pays le plus avancé en matière de maîtrise des techniques de bambous. Jusqu'à maintenant, c'est le pays qui, à lui seul, est en mesure d'approvisionner le marché américain en produits issus du bambou. Les produits finis faits en bambou peuvent avoir des valeurs d'échanges faibles ou importants. Mais la détermination du prix dépend de la quantité et de la qualité du travail, des dépenses de forces humaines qualifiées dans le processus de transformation.

Chapitre 2 : Pays à économie de bambous

Les cinq pays du BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, South Africa font partie des pays membres du G20²¹. L'ascension de l'Inde, de la Chine revêt une importance majeure aussi fera-t-elle l'objet d'une étude particulière de notre part, ultérieurement. Mise à part la place du bambou dans leurs économies, ces pays figurent parmi les pays qui ont le droit de veto au sein de l'ONU dans la résolution des problèmes environnementaux. Comment expliquer cela ?

Section 1- Pays modèles

Ces pays modèles sont selon nous, la Chine, l'Inde et la Colombie. Pourquoi ces trois pays ? La Chine et l'Inde figurent parmi les promoteurs de développement de la filière bambou à Madagascar. Ces deux pays sont intervenus, de par leur pratique, en se chargeant de la sensibilisation et de la formation des malgaches intéressés par la promotion de cette filière. La Colombie, quant à elle, est connue pour son expérience dans la maîtrise de la technologie du bambou dans le domaine des bâtiments considérables et les ouvrages tels que les ponts, les autoroutes et bien d'autres édifices.

A- La Chine

La Chine avec plus de deux milliards d'habitants est le pays le plus peuplé du monde et l'un des plus grands producteurs et consommateurs de produits agricoles.

Le pays se place en tête dans la production mondiale de céréales, riz, coton, pomme de terre, thé. En matière d'élevage, la Chine domine également la production d'ovins, de porcins, et de produits halieutiques. Le secteur minier occupe une place importante dans l'économie chinoise, le pays disposant d'un sous-sol riche en ressources énergétiques. La Chine possède d'importantes réserves en charbon (1^{ère} source d'énergie du pays), lequel représente les deux tiers de la consommation totale d'énergie primaire. Elle figure comme un leader mondial dans la production de certains minerais : étain, fer, or, phosphates, zinc et titanium, et possède d'importantes réserves pétrolières et gazières. Elle est le 5^{ème} producteur au monde de pétrole avec 3,8 millions de barils²². Quelle place occupe le bambou dans la l'économie chinoise ?

²¹ Groupements des vingt pays les plus riches du monde

²² Étude économique de la Chine, OCDE, 2010

1- Tradition chinoise

Les produits en bambou sont le symbole de la culture chinoise. Dans la vie quotidienne, les matériaux, les ustensiles, les produits courants des chinois : assiettes, murs de maison, kimonos, semelles,... sont dérivés du bambou. En un mot les chinois vivent du bambou à 100%. La culture résiste en dépit du phénomène d'acculturation véhiculé par la mondialisation. Cette fidélité à la culture permet de maintenir, la demande interne de la Chine. Depuis les grandes civilisations, la civilisation chinoise n'a pas changé même s'il y a eu une succession d'empires. La tradition chinoise et les coutumes restent et demeurent jusqu'à maintenant. Le bambou c'est l'affaire de tout un peuple. Le bambou est stratégique devant la concentration de la population grandissante, car il peut se régénérer suivant le rythme de croissance de la population. Le bambou c'est l'emblème asiatique.

Dans l'alimentation, les entreprises chinoises de ventes de bambous réalisent des chiffres d'affaires annuels de 8 milliards USD/an²³. Ce chiffre montre la place du bambou dans l'alimentation.

En Chine, on fait du soda, avec les feuilles de bambous et les pousses constituent une base importante, de recette emblématique. Peut être accorderons nous aussi le succès de « cheptel » asiatique au bambou ?

L'adage disait : « milles choses en bambou », c'est chinois.

2- Usage en industrie

Les statistiques mondiales montrent la tendance à la baisse de la disponibilité des matières premières dans les industries. Dans le textile par exemple, le coton tend à la rareté. En plus des matières premières il y a les tendances. A cause du problème du cancer engendré par les produits synthétiques, la consommation exige le « bio ». C'est dans ce contexte que la diversification des usages du bambou a pu se développer dans les industries. Actuellement, on produit des fibres naturelles de bambous pour confectionner des vêtements. C'est l'opportunité du changement de consommation en bio. Des vêtements, des chaussures et beaucoup de choses semblables sont fait en bambou.

En parcourant toute la Chine à la question de savoir : comment sont construits les gratte-ciels ? La réponse est comme suit, il n'existe aucun édifice en Chine qui ait été élevé sans faire des échafaudages en bambous. A cause de son élasticité, sa capacité à supporter le poids, sa dureté, le bambou est utilisé comme le fer et le ciment. Parmi les dix plus hauts

²³Le quotidien Midi-Madagascar du Vendredi, 21 Septembre 2012 par Navalona R.

grattes ciel du monde, notamment ceux du Two International Finance Center (416 m) et Central Plaza (374 m) de Hong Kong, la Jin Mao Tower (421 m) de Shanghai, le Shun Hing Square (384 m) Shenzhen ou le Citic Plaza (391 m) de Guangzhou (Canton), en Chine, ont utilisé ce matériau.

Dans les pays avancés, on élevait les tours par échafaudage en métal. Par contre dans les pays en développement, faute de moyen, on utilise des bois sauf les FMN. La dureté élevée du bambou et sa légèreté a fait de lui une aide dans les bâtiments.

A part les produits, les résidus des bambous non utilisés sont transformés en charbon pour servir d'énergie. La créativité et l'habileté expliquent le succès de la Chine en bambou.

B- L'Inde

L'Inde ajoutée à la Chine rassemblent le tiers de la population mondiale. C'est la deuxième ville la plus peuplée au monde.

Le secteur industriel se base surtout sur le savoir-faire dans les domaines de l'acier, des véhicules à moteur, de la biotechnologie, des médicaments et produits d'exportation pharmaceutiques, du traitement des aliments, des mines et minéraux, des engrais, etc. L'Inde offre d'immenses possibilités pour le développement des infrastructures. L'Inde a établi une base industrielle forte et diversifiée pour élaborer une importante variété de produits de base et de produits de capital afin de répondre aux besoins de divers secteurs. Entre autres, on peut retenir l'industrie électrique, la génération d'énergie et sa transmission, les équipements de processus, les automobiles, les bateaux, les avions, l'industrie minière, les produits d'exportation chimiques, le pétrole d'où une croissance remarquable de 10.3%. L'industrie des véhicules à moteur, occupe une grande place en Inde. L'Inde est le second producteur du monde de véhicules à deux roues, le 5^{ème} plus grand fabricant de véhicules commerciaux, ainsi que le plus grand fabricant de tracteurs. C'est le 4^{ème} plus important marché d'automobiles de tourisme en Asie, c'est également le siège du plus important fabricant de motocyclettes. La croissance de la classe moyenne indienne, l'augmentation du pouvoir d'achat, basée sur l'économie locale solide ont attiré les principaux fabricants d'automobiles vers le marché indien. Dans l'industrie du traitement d'aliments, l'Inde domine le monde en termes de production, de consommation, d'exportations et de perspectives de croissance. Le réseau de télécommunications en Inde occupe le 3^{ème} rang mondial et le second parmi les économies émergentes d'Asie. Il est, en outre, un des marchés de télécommunications de croissance des plus rapides du monde. L'industrie indienne des télécommunications fabrique

une gamme complète d'équipements de télécommunications en utilisant les techniques les plus avancées avec des technologies conçues spécifiquement pour répondre aux diverses conditions climatiques²⁴.

1- La biotechnologie

Le bambou apporte aussi des bienfaits à notre corps d'où l'intérêt accordé à la biotechnologie

De ces bienfaits, nous pouvons citer :

- Reminéralisations de l'organisme.
- Ralentissement du vieillissement.
- Anti-transpirant et absorbant.
- Antibactérien.

La biotechnologie est un des secteurs ayant la croissance la plus rapide; celle-ci a produit un impact spécialement dans l'agriculture, la santé, la transformation industrielle et l'aptitude à soutenir des opérations environnementales prolongées. Les produits biotechnologiques indiens ont été placés avec succès sur les marchés globaux. Il y a une importante offre de produits thérapeutiques et de vaccins. Le secteur a produit environ 1,07 millions USD et a enregistré une croissance de 36.55 % durant l'année 2005-06²⁵.

2- La pharmaceutique

Le bambou utilisé dans l'industrie pharmaceutique agit au niveau de la fixation du calcium et à celui du renforcement de la résistance physique. C'est l'autre secteur qui a montré d'importants progrès et des avances considérables dans le monde ces dernières années. Ce secteur offre d'incalculables opportunités d'affaires pour les investisseurs et les entreprises du monde entier. L'Inde a été reconnue comme un des principaux acteurs mondiaux dans le domaine des produits d'exportation pharmaceutiques.

3- Tourisme

Si « Voir de ses yeux » est la devise des touristes, les exemples de sites touristiques de bambous ci-dessous témoignent des prouesses accomplies par l'exploit de l'homme dans la maîtrise du bambou.

²⁴ <http://petrole.blog.lemonde.fr/2012/05/08/rarefaction-des-metaux-demain-le-peak-all/>

²⁵ <http://petrole.blog.lemonde.fr/2012/05/08/rarefaction-des-metaux-demain-le-peak-all/>



Site touristique



Salle de réunion d'un Hotel

Le tourisme est en effet un secteur florissant dans l'économie d'un pays. Pour parvenir à cette fin, diverses infrastructures doivent être créées et à cela s'ajoutent également diverses possibilités d'attraction et surtout un climat de sécurité des touristes.

C- La Colombie

Le tremblement de terre qui a secoué la Colombie en 1999, est le déclencheur de l'économie colombienne. Seules les maisons réalisées par des bétons de bambou sont celles qui ont résisté devant la magnitude élevée du séisme. Que sait-on de la Colombie ?

La Colombie est la 4e puissance économique latino-américaine, derrière le Brésil, le Mexique, l'Argentine, avec un PIB de 171 milliards de dollars (valeur 2007 au prix et taux de change courants). Depuis les années 1960, la croissance industrielle s'est accélérée et l'économie colombienne s'est diversifiée. Cependant, le pays demeure en partie dépendant du secteur agricole, en particulier de la culture du café et de la canne à sucre. La monnaie du pays est le peso colombien (1 euro=2600 pesos) (pesos équivalent de Ariary). Les réserves de pétrole sont en 2010 estimées à 2 milliards de barils, la production est passée de 600 000 barils/jour en 2006 à plus de 800 000 en 2010. La production devrait dépasser le million de barils/jour en 2011 puis atteindre 1,5 million en 2015.

- Produit intérieur brut : 171 979 millions de dollars américains (2007)
- PIB par habitant : 7 200 \$ US (2007)
- Population active : 20 220 000 habitants (2004)
- Chômage : 10,60 % de la population (2007)
- Inflation : 5,5 % (2007)
- Exportations : 28,4 milliards \$US (2007)
- Importations : 30,8 milliards \$US (2007)
- Solde : déficit de 2,4 milliards \$US (2007)
- Parité de pouvoir d'achat : 325.552 millions de dollars US (2004)

- Agriculture, forêt, pêche : 12,6 % du PIB (2004)
- Mines, manufactures, constructions, services publics : nc.
- Services : 87,4 % du PIB (2004)
- Dépenses des administrations publiques : 20,5 % du PIB (2004)
- Exportations de biens et services : 19,9 % du PIB (2004)
- Importations de biens et services : 20,2 % du PIB (2004)
- Dépenses pour l'éducation : 5,2 % du PIB en Colombie (2003)
- Utilisateurs d'Internet : 79,8% de la population en Colombie (2004)
- Dépenses de santé : Dépenses de santé : 8,1 % du PIB (2002)

Examinant ces données, la Colombie a une performance de référence. Se situant sur le PIB, la valeur de son indicateur est très élevée, son taux de chômage n'avoisine que 11% de la population active composée de plus de vingt millions de travailleurs. Son déficit n'est que de 2% du PIB en 2007. En plus de ces ressources, la Colombie est aussi un pays producteur de pétrole qui se développe de façon exponentielle. Comme notre recherche est consacré à l'évolution du bambou, aussi s'avère t-il intéressant d'accorder plus d'attention à ce propos²⁶.

1- Béton antisismique

Voici des images qui montrent les édifices faits en bambou en Colombie : Auditorium, église, complexe hôtelier.



Figure n° 4 : Auditorium : figure de la Colombie



Figure n° 5 : Une église à Colombie

C'est face à la preuve de l'efficacité du bambou que les ambitions sont nées dans la construction de ces œuvres.

²⁶ <http://fr.encarta.msn.com> "Colombie" Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2009

2- Mobilier

Colombie possède une école qui étudie la technologie du bambou. Un des élèves de cette école a écrit un jour : « Je n'avais jamais imaginé qu'il était possible de créer une architecture aussi extraordinaire, avec nos matériaux indigènes ».

La Colombie est le premier fournisseur de mobilier des Etats-Unis. La qualité de ses œuvres lui permet de rafler la mise d'une telle puissance mondiale.

Dans sa technique réside cette phrase « rien n'est impossible avec le bambou ».

3- Le marché du carbone

La sylviculture désigne la plantation du bambou. Voici un extrait du tableau économique de la Colombie.

Tableau n° 6 : Tableau économique de la Colombie.

Secteur d'activité économique	2009	2010	2011
Agriculture, Sylviculture, Chasse et pêche	9.33%	7.06%	7.01%
Exploitation Mines et carrières	5.78%	8.81%	8.53%
Industrie Manufacturière	14.50%	15.11%	13.93%
Electricité, Gaz et Eau	3.02%	4.33%	3.88%
Construction	6.19%	8.07%	6.72%
Commerce, hôtellerie, restauration	14.12%	12.66%	13.25%
Transport et communications	7.49%	6.89%	8.14%
Total des services financiers	20.31%	20.33%	21.33%
Total des services non-financiers	19.26%	16.74%	16.88%
Total valeur agrégée	100%	100%	100%

Source : http://www.about_colombi_profiléconomique.org

La sylviculture figure dans la première ligne de ce tableau avec pêche, chasse et agriculture. La plantation du bambou est considérée comme une source de revenu sur le marché du carbone. « Le marché du carbone » ou « marché de droits à polluer » ou « marché

de permis d'émission » est un marché qui compte la pollution d'une entité et lorsqu'elle pollue moins, elle peut vendre sur le marché ses économies sur l'émission de CO2 et cela lui rapporte.

La figure suivante l'illustre de façon simple :

Figure n° 6 : Système du marché du carbone



Source : <http://www.ToileSES.org>

Les systèmes d'échange de quotas se basent sur la fixation d'un plafond d'émissions de gaz à effet de serre par une autorité de régulation (instituée par les pouvoirs publics). Ce plafond est converti en quotas²⁷ d'émissions, appelés également permis. Les quotas sont distribués aux émetteurs couverts par le système. Cela peut être des entreprises (système européen), des pays (protocole de Kyoto) ou encore des citoyens. Ils sont ensuite échangeables sur des marchés organisés (bourses du carbone) ou directement entre émetteurs, de gré-à-gré. A l'issue d'une période déterminée, les émetteurs doivent restituer à leur autorité régulatrice la même quantité de quotas que leurs émissions.

« Les systèmes d'échange de quotas permettent aux acteurs concernés de choisir, par un arbitrage économique, entre réductions internes des émissions et vente ou achat de quotas, de façon à ce que les réductions d'émissions de gaz à effet de serre soient faites là où elles ont le plus faible coût économique. Les marchés de quotas se sont avérés plus faciles à accepter par les émetteurs que les taxes ou les normes puisqu'ils laissent aux acteurs privés la liberté de décider des moyens qu'ils souhaitent utiliser pour se mettre en conformité. La réduction des émissions de gaz à effet de serre sera proportionnelle à la contrainte fixée par le régulateur politique via le plafond d'émissions fixé et donc la quantité de quotas distribués. Selon certains économistes, il existe des risques de spéculation sur les marchés carbone : certains

²⁷ Quota : quantité maximale

achètent des droits d'émission uniquement pour les revendre en misant sur la différence de prix de divers produits financiers disponibles »²⁸. Le bambou peut fixer 30% de CO₂ que les arbres feuillus, jusqu'à 12 tonnes de CO₂ par hectare par an (3 tonnes pour une forêt de feuillus). Il libère donc 30% d'oxygène de plus que les arbres. Cela pourrait être un atout potentiel contre la pollution de l'air. C'est pourquoi la sylviculture entre autres participe au marché du carbone dont la Colombie est bénéficiaire.

Section 2- Leçons tirées du succès des pays à économie de Bambou

Les pays qui ont opté pour l'économie de Bambou sont devenus des pays émergents. Si l'on se réfère à la pérennité de la civilisation asiatique, et face à la mondialisation quelle est la manière d'agir et de penser de ces pays et qui leur a permis de transmettre de génération en génération leur tradition.

La question est de savoir s'il s'agit là ou non d'un modèle transposable dans d'autres pays et en particulier les PED comme Madagascar. Une autre question pourraient être posée : si l'on se réfère à la pérennité de la civilisation asiatique, et face à la mondialisation, quelle est la manière d'agir ou de penser de ces pays et qui leur a permis de transmettre de génération leur tradition ? Les faits prouvent en effet que les résultats positifs enregistrés relèvent de la théorie de la croissance endogène. La théorie de Romer sur la croissance endogène est un défi.

Les questions soulevées et qui sont liées à bien d'autres questions surtout en ce qui concerne ces pays asiatiques où le bambou représente une figure emblématique, revêtent une importance particulière pour un pays comme Madagascar où l'un pourrait désormais attribuer au bambou des considérations particulières, compte tenu des expériences asiatiques susmentionnées.

En effet, Madagascar produit du bambou mais cette ressource est encore loin d'être suffisamment exploitée et à cela s'ajoute le fait que le bambou dénote la pauvreté, dans la mesure où ce sont plutôt les pauvres qui en font l'usage. Mis à part la fabrication du mobilier destinée au marché local, le bambou est plutôt utilisé sur le littoral de Madagascar dans la construction des maisons d'habitations des catégories sociales à très faible revenu. Cela témoigne du peu d'intérêt que les malgaches accordent au bambou. La question est de savoir si le bambou a-t-il ou non sa place dans le processus de développement à Madagascar. Dans l'affirmative, il faut également miser sur la volonté politique de l'Etat et sa détermination à prioriser la promotion de la filière bambou en sensibilisant certes les malgaches, mais

²⁸ Source : <http://www.cdclimat.com/Le-role-des-instruments.html>

également en ayant recours à toutes les entités qui pourraient y apporter leur contribution respective. En effet, d'immenses opportunités pourraient être saisies, d'autant plus qu'actuellement, la tendance est le marché du carbone, or il se trouve qu'à Madagascar seul l'ONG Bararatra, qui a célébré la Journée Mondiale du Bambou le 19 Septembre 2012. Cela s'est traduit en prônant non seulement l'extension de la plantation du bambou à Madagascar mais également en relançant l'idée du marché du carbone pour donner plus de visibilité à Madagascar dans le cadre d'un développement durable.

Par contre, dans les grands hôtels tels qu'à Tamatave, à Nosy Be, ils sont équipés en bambou.

Bref, la population est atteinte de l'acculturation. Des leçons de la culture du bambou sont à tirer. A Madagascar, il n'y a qu'une seule entreprise qui arrive à produire des madriers de bambou alors qu'il s'agit- là d'un produit très demandé sur le marché d'où l'intérêt de promouvoir la filière bambou en devenant un fournisseur de produit finis à valeur ajouté significative. Par ailleurs, Madagascar a pu bénéficier d'un apprentissage dispensé par des experts chinois et cela depuis un certain nombre d'années, c'est l'amélioration de la formation pour une meilleure maîtrise des techniques qui doit être envisagée sérieusement.

Dans cette perspective, il faut d'abord examiner dans un esprit visionnaire cette question : un champ de bambou peut être transformé en un parc de détente, de pique nique ou en un centre récréatif. Il y a beaucoup de leçons à tirer mais notre réussite repose sur notre volonté d'agir.

Partie II :
Evolution du marché de bambou à
Madagascar

Le marché du bambou est devenu un marché stratégique, du fait que les tendances sur les recherches des nouvelles sources d'énergies sont devenues le refrain des entreprises.

Partout dans le monde, le marché du bambou est lié avec toutes les branches de l'économie.

Chapitre 1- Marché du bambou à Madagascar

Les marchés de matières premières ont redécouvert des incertitudes dans la production à venir, dans un contexte où la lutte contre le réchauffement climatique fait peser une contrainte environnementale plus forte. Il va falloir trouver de nouveaux équilibres pour résoudre ce problème. Comme le bambou, rappelons ce qui a été dit dans la partie économie marchande de la première partie; qu'un marché est un lieu d'échanges entre deux personnes, précédé d'un accord. Ainsi le marché de bambou est la rencontre d'un producteur de bambou et d'un consommateur de bambou qui s'échangent suivant un accord. L'économie de marché est source de profit. Quelle place occupe-t-il à Madagascar ?

Section 1- Place du bambou à Madagascar

Voici un extrait de tableau de bord de l'économie de Madagascar du 11 octobre 2011.

Tableau n° 7 : Indicateurs de croissance économique

	2006	2007	2008	2009	2010*
PRODUIT INTERIEUR BRUT					
Produit Intérieur Brut Nominal (en milliards d'Ariary)	11 815	13 760	16 081	16 729	18 264
Taux de croissance du Produit Intérieur Brut (%)	5,0	6,2	7,1	-4,1	0,5
TAUX DE CROISSANCE PAR SECTEUR (%)					
Secteur Primaire	2,1	2,2	2,9	8,5	-3,3
Secteur Secondaire	4,1	7,0	3,6	-7,8	0,2
Secteur Tertiaire	7,4	7,8	8,2	-7,5	1,7
TAUX DE CROISSANCE PAR BRANCHE D'ACTIVITE (%)					
Agriculture	2,6	2,9	4,5	10,7	-0,2
Elevage et pêche	1,9	1,7	1,6	1,8	-8,0
Sylviculture	1,0	1,4	1,0	30,4	0,1
Agro-industrie	-12,5	-9,5	0,0	57,3	34,0
Industrie Extractive	9,1	-7,2	9,0	-11,2	54,7
Energie	4,4	5,6	6,9	-0,4	7,5
Industrie Alimentaire	0,0	9,0	12,5	-5,9	-1,8
Industrie des Boissons	7,1	7,9	3,0	0,1	17,3

Industrie du Tabac	1,7	6,5	-9,1	-5,9	-14,5
Industrie du Corps gras	10,5	3,4	-5,5	-19,3	3,0
Industrie Textile	0,8	-10,4	-4,4	-24,6	7,3
Industrie du Cuir	-5,0	5,4	-5,1	-6,2	0,0
Industrie du Bois	10,3	8,8	9,2	-33,7	-12,7
Matériaux de construction	11,6	8,5	12,0	-4,2	3,3
Bâtiment Travaux Public	27,6	21,8	27,6	-17,7	2,6
Transports de marchandises	8,7	7,8	7,3	-10,3	1,0
Transports de voyageurs	3,1	8,1	4,7	-18,6	6,7
Auxiliaire de Transport	6,8	7,8	5,9	-13,3	-0,4
Télécommunications	12,0	10,8	20,9	9,2	9,9
Commerce	4,3	3,9	3,3	3,9	-1,3
Banque	14,2	8,9	4,0	16,7	9,8
Assurances	10,6	6,0	14,2	7,5	16,7
Services rendus aux entreprises et aux ménages	5,5	7,9	8,3	-14,4	0,7

Source : DSY INSTAT / 2010 : prévisions

De 2006 à 2010, on voit l'essor de la sylviculture dans le PIB. De 2006 à 2008, la croissance est à peu près constante. Par contre de 2008 à 2009, elle est forte. En 2009, c'est la chute suite à la crise.

Puisque la sylviculture est un libellé du PIB, c'est que c'est un secteur porteur. Quelles croyances accordent les malgaches au bambou ?

A- Les croyances

Selon le rapport de KENTIA²⁹ Sarl, les croyances malgaches sur le bambou sont résumées dans ce tableau.

²⁹ **KENTIA sarl** – Capital social : 2 000 000 Ariary – Siège social : Logt 318 Cité Ampefiloha, 101 Antananarivo MADAGASCAR
RCS : ANTANANARIVO 2009 B 00554 – Statistique : 74132 11 2009 0 10562 - NIF : 4000143685 - CIF : 0022299 DGI-A du 20/08/09
Site web : <http://www.kentiasarl.sitew.com> Téléphone : (261) 34 31 691 78 e-mail : kentia@blueline.mg

Tableau n° 8 : Perception du bambou

C'est une matière esthétique.	8,51	C'est une matière originale	8,50
C'est une matière écologique	8,28	C'est une matière facilement inflammable	8,18
C'est une matière très pratique	8,14	C'est une matière exotique	7,86
C'est une matière qui a de la classe	7,10	C'est plus adapté pour la plage, la piscine ou le jardin	7,07
C'est abordable	7,00	C'est une matière à la mode	6,96
C'est une matière qui retient la poussière et les parasites	6,15	C'est difficile à entretenir, à nettoyer	5,63
C'est une matière fragile	5,48	C'est une matière qui ne se déteint pas	5,48
C'est une matière solide	5,40	C'est une matière qui dure	5,05
C'est une matière qui n'est pas confortable	3,12	Ce n'est pas fait pour la ville	2,53
C'est une matière qui porte malheur	2,50	C'est une matière qui manque de goût	2,33

KENTIA Sarl, a fait une étude qualitative et quantitative du marché des meubles de tout genre à Antananarivo et Toamasina, pendant l'année 2011. La première colonne donne la croyance des individus sur le bambou, et la deuxième le pourcentage des perceptions du bambou.

Selon cette étude, 2,5 % des enquêtés considèrent le bambou comme porte malheur. Avec cette foi, ils ne seront jamais des consommateurs, ni des visiteurs, ni des aides à la diffusion de bouche à oreille. Les autres par contre, par leurs perceptions, peuvent être des consommateurs solvables.

B- Les comportements des malgaches

Comme l'indique le même rapport, les comportements des malgaches sont basés selon des critères. Les critères les plus importants dans l'ensemble sont la solidité, la robustesse et la longévité-durabilité. Ensuite viennent la finition, la confortable pratique, le design esthétique, la facilité d'entretien, la matière, la qualité d'accueil et de conseil du vendeur, le prix, la facilité à déplacer, l'originalité, la conformité avec le style existant, la nuisance à la santé (allergie etc.), la sécurité pour les enfants, le fabricant, l'agencement, le décor, l'ambiance du magasin et enfin l'originalité en termes de design. A Antananarivo, le fabricant

a de l'importance tandis qu'à Toamasina on accorde plus d'importance au confort, à la pratique et à la conformité au style existant. 86% des enquêtés se déplacent en magasin pour s'informer, 72,13% préfèrent payer cash. 41,28% préfèrent les modèles préexistants. Le comportement malgache est influencé par la vision à long terme pour l'achat des meubles. Le bambou peut répondre à l'exigence de longévité, mais il reste encore hors des habitudes d'achats des consommateurs. Du côté des producteurs, il est difficile de localiser des vendeurs de bambou brut. Par conséquent, seuls ceux vivant près des zones de cultures exploitent le bambou. En outre, il existe une seule compagnie qui se trouve à Tamatave qui exploite le bambou : c'est Madagascar bambou.

C- La réglementation

A propos de la réglementation, il existe un arrêté interministériel en 2008 qui se trouve en annexe, portant sur la réglementation, la circulation et la commercialisation du bambou sur le territoire de Madagascar. Le problème réside dans la difficulté relative à l'octroi d'autorisation de collecte. Il semble qu'aucune délivrance n'a encore eu lieu au niveau des Directions Régionales des Forêts mais les quelques exceptions qui circulent actuellement ont été fournies par l'administration forestière centrale. Cet obstacle ne fait que démotiver les opérateurs économiques qui ont voulu se lancer dans l'exploitation légale du bambou, et par la suite accentue le recours à la production illicite. A l'issue d'une étude initiée par le DGEF³⁰ en 2009, un projet des textes visant à réglementer spécifiquement la filière bambou a été proposé. Or, jusqu'à maintenant, cette proposition n'a pas encore fait l'objet d'une application suite probablement à l'instabilité politique du pays. En effet, la réglementation est nécessaire pour le développement de la filière.

Section 2- Situation du marché à Madagascar

A Madagascar, l'étendue du marché est encore limitée. On recense : le marché du brut à Analanjirofo, le marché des meubles, le marché du parquet et enfin le futur marché carbone. La question est de connaître qui offre sur ces marchés, qui viennent acheter sur le marché et où tend le marché ?

³⁰ Direction Général des Eaux et Forêts.

A- L'offre

Les offreurs sont des entreprises individuelles, des associations-coopératives, des sociétés à responsabilité limitée, des sociétés anonyme de nationalité malagasy et étrangères.

1- Les offres locales

Les offres locales sont les « Korintsana », les meubles, les « valihas », les parquets.

a. Entreprises formelles

Les entreprises formelles sont principalement des artisans qui vendent leurs produits au marché Ambilanibe Anosibe, sur la Digue d'Ambohitrimanjaka ; les entreprises de commerce d'art malagasy et l'usine de Madagascar Bambou. Ces artisans formels ont été initialement formés au CENAM. Ces derniers sont actuellement regroupés dans l'association AFIMA ou Association Fivoarana Malagasy et dans Jacqu'Art. AFIMA rassemble en son sein une quarantaine d'artisans et possède son propre marché à Ambilanibe Anosibe Les artisans de Jacqu'Art, au nombre de dix. Les prix des produits sont très variables d'un artisan à l'autre et d'un client à l'autre (national ou étranger) pour le même type de produit (ex : le prix d'une armoire peut varier de 100 000 Ar à 400 000 Ar). Les quantités vendues sont aussi très variables. En voici : des entreprises formelles : l'Expert du meuble, Deci-Dela, Espace bambou, Madagascar bambou.

Madagascar bambou est un peu spécial par rapport aux autres. Car l'entreprise traite le bambou, de la plantation jusqu'aux produits finis prêts à être expédiés dans le monde entier. Madagascar Bamboo fabrique des produits en bambou fusionné qui est une matière très solide et dense, idéale pour la fabrication de parquets, de planchers, de lames de terrasse, de meubles, de boiseries et autres articles d'agencement intérieur et extérieur. La caractéristique technique des produits en bambou fusionné est conforme à la norme NF en 14342.

b. Entreprises informelles

Quant aux Entreprises informelles, elles sont constituées par les anciennes mains-d'œuvre des entreprises formelles et qui ont à leur tour formé des gens de leurs entourages (familles, amis, etc.). Un effet tâche d'huile s'est alors produit par rapport au transfert de compétence.

D'une part, cet effet a été bénéfique car la transformation du bambou devient de plus en plus accessible aux gens. D'autre part, ceci s'est traduit en termes de détérioration de la

qualité des produits. Ces artisans informels produisent dans leur village et vendent à travers les coins de la rue ou font du porte-à-porte dans les villes et villages. On les localise à Ambohimambola, et aux environs de Tananarive. La totalité des ménages du village sont des artisans confectionneurs de meubles. Ces artisans produisent sans interruption pendant toute l'année. Sur le marché ambulant, une étagère en bambou coute entre 5 000 à 10 000 Ariary.

2- Les importations

Madagascar importe des produits en bambous en provenant de l'extérieur et qui incluent les meubles, les cure dents, les baguettes, les luminaires et autres produits finis pour la prolifération de la filière comme des pousses.

B- La demande

Il s'agit là d'examiner la question de savoir s'il existe ou non des débouchés pour le bambou. Aussi allons nous voir ce qu'il en est du coté des ménages, des entreprises, ainsi que de la place du bambou au niveau des exportations.

1- Les ménages

Les ménages sont des unités résidentes qui habitent sous un même toit et qui regroupent les individus qui mettent en commun leurs revenus.

Les ménages sont ceux qui offrent leur force de travail aux entreprises dans le processus de production et qui reçoivent des rémunérations en contrepartie. Les ménages malgaches sont divisés en deux classes sociales appelé CSP ou Catégorie Socioprofessionnelles. Selon l'INSTAT, le salaire moyen à Madagascar est de 500 000 Ar. Ainsi, nous divisons les ménages par rapport à cette moyenne. La première catégorie, celle qui est supérieure ou égale à la moyenne et celle qui est inférieure ou égale à la moyenne. La catégorie des salaires supérieurs à 500 000 Ar est nommée CSP élevées et l'autre catégorie inférieure à 500 000 Ar : CSP moins élevées. Il est à noter que la consommation des individus est fonction du statut social, des croyances, des convictions ainsi que des influences exercées par la publicité.

a. Comportements des CSP élevées

Lors de l'enquête de KENTIA Sarl, sur les meubles, les catégories sociales élevées renouvellent leur mobilier tous les 5 à 10 ans. Leurs motifs peuvent être une habitude, soit un standing, ou une classe. Ainsi pour remplacer ses anciens meubles, ils choisissent les derniers modèles sur le marché ou passent des commandes selon des modèles. C'est à l'approche des fêtes de fin d'année que la demande se concentre pour accueillir l'année avec des meubles neufs. Depuis le lancement de la possibilité du crédit à la consommation sur les meubles, la demande ne cesse de croître. Chaque année en effet, de nouveaux magasins de meuble apparaissent sur le marché pour inciter les ménages à consommer.

A Madagascar, la demande est constituée des expatriés qui décident d'y vivre définitivement dans le pays, des cadres, de jeunes couples qui viennent d'unir leur vie. Dans le choix portant sur le bambou, ces catégories évitent les marchés ambulants et le marché local car le traitement du bambou fusionné est le critère exigé par la demande. Ce sont les magasins spécialisés qui attirent cette classe. Cependant, dans les magasins de meuble, il y a des produits de bambou fusionné qui se vendent très cher mais qui intéressent des consommateurs solvables. Localement, Madagascar ne produit pas encore des meubles de qualité en bambou qu'exigent les catégories socioprofessionnelles élevées.

b. Comportements des CSP moins élevées

Les CSP les moins élevées se contentent des meubles en bambou produits localement par les artisans malgaches, mais la majorité de ces foyers ne pensent même pas à équiper leur maison de meubles. D'abord, ces ménages vivent dans des espaces relativement limités et qui ne peuvent contenir que quelques meubles : étagère, lit et tables. A cela, s'ajoute la faiblesse de leur capacité financière qui les contraint à compresser au maximum leurs dépenses.

Dans la majorité des cas, les meubles de ces ménages sont faits de pins et de bambous. Les foyers se procurent en meubles dans les marchés ambulants des coins de rue ou dans les marchés locaux. Le bas prix des meubles en bambou par rapport à ceux en pin attire cette catégorie de consommateurs.

A Antananarivo, la majorité de maisons qui utilise le bambou dans la construction de leur maison est située dans les lieux élevés. De ce fait, il faut protéger la maison devant les falaises. Aussi la technique consiste à planter des bambous à la place des murs de soutènement des maisons ou encore pour renforcer les batteries du mur de soutènement ou encore pour renforcer les batteries du mur de soutènement.

Par conséquent, la catégorie de CSP les moins élevées font usage de bambou du fait de son accessibilité en termes de prix par rapport au revenu. Cette catégorie ne se préoccupe pas de la qualité mais seulement du prix.

2- Les entreprises

Les entreprises font partie d'une autre catégorie d'unités résidant sur le territoire. Leurs comportements sont différents des ceux des ménages, compte tenu des types d'activités de production qu'elles exercent.

Parmi ces entreprises, nous retiendrons en particulier les hôtelleries et les micro entreprise.

a. Les hôtelleries

Dans les grands restaurants, et les hôtels à Tamatave par exemple, le bambou est largement utilisé. A Nosy-Be, le bambou est utilisé dans la construction des bungalows, des clôtures et dans la fabrication d'éléments destinés à la décoration.

Le développement du bambou évolue avec celui des autres secteurs tels que le tourisme comme le témoigne ces divers usages de cette herbe géante dans les centres de loisirs, les piscines, les équipements hôteliers, etc.

b. Les micro-entreprises

Dans le cadre des micro entreprises, quelques exemples sont retenus à titre d'illustration.

En aviculture, les poules sont servies à partir des tiges de bambous séparés en deux. Les parties cylindriques sont utilisées en guise d'assiettes.

Dans les épiceries, les tiges sont utilisées pour mettre des stylos, des bonbons, voire bien d'autres utilisations : des salières pour présenter le sel sur la table et d'autres ustensiles de table et les gargotes.

La demande des produits en bambou augmente et peut varier en fonction de leur prix, mais cela dépend également du pouvoir d'achat des consommateurs. De plus si l'on parvient à maîtriser le savoir faire et à améliorer la technique en produisant des bambous fusionnés à l'échelle locale, les produits finis auront une valeur ajoutée conséquente.

3- Les exportations

Dans le cadre de la mondialisation devenue incontournable, la compétitivité sur le marché mondial implique des entreprises très performantes, capables de dépasser le cadre économique national pour organiser la production directement au niveau mondial. Cela signifie également un processus qui conduit à l'intensification des échanges de biens et services entre Etats Nationaux et par conséquent une réglementation différente en matière d'exportations. La question est de savoir comment un pays fournisseur de matières premières traditionnelles comme Madagascar pourrait diversifier ses exportations en se lançant dans le bambou ?

Jusqu'à présent, le bambou fusionné est exporté à l'état brut, c'est-à-dire du bambou non transformé en produits finis et la principale destination est l'Europe. Certes, on a amorcé en 2008 des exportations de meubles en bambou vers les îles voisines, mais cela a été interrompu suite à la crise politique de 2009.

C- Les concurrents

Le bambou, une fois bien traité et bien travaillé rallie toutes les qualités des bois durs tropicaux, y compris les propriétés écologiques.

1- En matières premières du mobilier

En 2006 avec le MAP³¹, la vision « *Madagascar Naturellement* » a été une fierté nationale. Les implications de cette vision sont nombreuses. A une première interprétation, on peut penser à une implication de l'Etat à préserver l'environnement. Sous un autre angle, la vision implique la saisie du sens naturel, de l'ordre, de reverdissement de l'image Ile Rouge, pour Madagascar. En 2009, le renversement du régime a basculé vers l'anarchie, la dilapidation des actifs naturels : tortue, bois de rose, or,...les stocks de potentialités que possède la Grande Ile. De jour en jour on entend la saisie des trafics de ces actifs.

Quant au mobilier, il souffre de ces exploitations illicites de bois. Au pays, le pin, le rotin, le palissandre et le bois de rose constituent les principales matières premières dans le mobilier. Quel rapport cela a-t-il avec le bambou ?

³¹ Madagascar Action Plan est une vision pour Madagascar pour la traduction de l'OMD.

a. Pin

Le pin est le produit le plus accessible pour les ménages à faible revenu. Avec le pin on produit des plafonds, des chaises, des tables, des maisons, des lits, des planchers,...Seules les sociétés HAZOVATO et l'ONG Fanalamanga parviennent à traiter le pin localement pour en faire des usages de grands œuvres dans la construction. Ces entreprises produisent des produits en pin servant pour les travaux de finitions dans les bâtiments. Chez HAZOVATO à Tanjombato, des prototypes de maison en pin sont étalés. A l'opposé, figurent les artisans qui produisent des armoires, et d'autres meubles,... comme ce qui se trouve sur le marché local au COUM, à Andravoanghy et à Mahamasina pendant les jours du marché. Le pin est léger et est facile à travailler. Il est disponible chez tous les marchands de bois et presque pendant toute l'année. Le pin traité diffuse moins d'odeur, mais les pins transformés artisanalement diffusent beaucoup plus d'odeur. Moramanga et Antsirabe sont les principales villes qui approvisionnent Madagascar en pin. Les régions en dehors d'Antananarivo, importent même les planches de pin pour des échafaudages dans la construction. Le pin figure parmi les matériaux de construction les plus utilisés dans les bâtiments. Au niveau du Ministère de l'environnement, la délivrance du permis de collecte est très limitée. Mais les madriers arrivent quand même illicitement sur le marché en faisant usage des autorisations provisoires pour chaque transport de pins. Le pot de vin avec les agents de circulation passe outre toute réglementation.

b. Palissandre

Tous les meubles en provenance des provinces sont faits en palissandre, le palissandre est un bois d'œuvre. A Antananarivo, on l'utilise peu car les machines sont peu nombreuses pour un tel travail. A Madagascar, il n'existe que deux entreprises qui travaillent le palissandre. Le SECREN à Diego et l'Atelier des Frères de Sainte Famille.

Dans les mobiliers d'Iavoloha, Ambotsirohatra, ce sont deux entreprises qui ont réalisés les œuvres. A part, les résidences présidentielles, il y a les grands hôtels comme Carlton, Colbert,...qui figurent parmi les clients de ces entreprises.

Actuellement, la réglementation sur les forêts a conduit à une hausse des prix du produit fait avec ce bois. Parmi les ménages malagasy, c'est l'unique bois précieux accessible à toutes les classes malgaches.

Le problème de ce bois c'est son exploitation. La direction forestière autorise son exportation sous forme de produit finis. Mais des entrepreneurs définissent les produits finis comme des planches, ainsi cette conception des entrepreneurs mener à des exploitations

illicites du bois. L'alternative du bambou peut atténuer cette anarchie. Le bambou doit être traité et maîtrisé pour concurrencer le palissandre.

c. Bois de rose

A la une des journaux, s'affiche l'interminable série sur l'affaire du bois de rose. Des rondins attrapés par ci par là. Des histoires qui dépassent même le cadre national. Les regards sont fixés sur le sujet. Pourquoi ? C'est l'exploitation illicite qui règne en mettant en péril les aires protégées ainsi que le gaspillage de ces arbres qui sont difficilement reproduits.

Le temps mis pour que le bois de rose arrive à la taille nécessaire à son exploitation d'être exploité est de plus de cent ans. Or la coupe continue sans cesse. Ce bois précieux est utilisé de manière suivante :

- ébénisterie de grand luxe,
- menuiserie fine, marqueterie,
- lutherie,
- placage tranché,
- sculpture,
- articles tournés,
- boîtes à cigares,
- baguettes d'encadrement,
- moulure,
- guitare,....

A Madagascar, l'accès à l'utilisation de ce bois comme bois d'œuvre est limité. Seuls l'Etat, et les habitants proches des régions de culture, ainsi que des personnes qui arrivent à acheter le luxe sont les personnes qui peuvent profiter de ces bois d'œuvre. En thérapie traditionnelle, on guérissait le cysticercose à l'aide de ce bois. Madagascar, n'a pas jusqu'à maintenant autorisé son exploitation, mais son elle attire la plupart des businessmen. Les exploitations illicites sont destinées à la demande mondiale. Pourquoi rivalise-t-il le bambou ? Le bambou rivalise les bois de rose car les deux produits sont substituables dans la décoration, la sculpture, les meubles, et tous les travaux de boiseries.

2- En matières premières préindustrielles

a. Matières synthétiques

Les matières synthétiques sont des produits artificiels tirés de la houille, des produits pétroliers, de l'huile de ricin (Rilsan) ou d'autres matières. C'est grâce à la chimie organique

que l'on doit son existence. Nos sandales, nos balais, nos protèges cahier, nos chaises, nos vêtements,... sont tous synthétiques ou au moins il y a des matières synthétiques dans nos équipements quotidiens. C'est en 1935, que l'Américain Carothers met au point la fabrication d'un polyamide : le nylon. en 1946, on a découvert les polyesters puis l'ère des textiles synthétiques était arrivée. Avec l'avancée de la chimie, les découvertes ne cessent d'augmenter : les peintures, les polystyrènes, ... ainsi que les techniques sur les matières synthétiques ou plastique. Avec la technique de polymérisation ou polycondensation, on est parvenu à faire du plastique des produits d'usages planétaire. Les matières présentent leurs particularités telles que l'inflammabilité, leur résistance à l'usure et à la traction. Les fibres synthétiques sont médiocrement absorbantes, c'est pourquoi il lui faut toujours être mélangé avec des fibres naturelles dans les fabrications de tissus. Outre leurs défauts, elles présentent des qualités d'infroissabilité, de douceur, de légèreté et de gonflant. Ce développement du plastique a permis le développement du transport dans le monde entier avec le polystyrène comme des antichocs et l'ère du plastique comme matière première dans l'industrie. Le marché du plastique passe après les industries métallurgiques dans les produits de transformation. Dans les années 60, le plastique devient une matière stratégique. Devant les enjeux des pollutions qui nuisent les surfaces des déchets de plastique par ci par là, des usines sont créés pour recycler les plastiques usées afin de ralentir voire équilibrer les impacts environnementales de matières plastiques. Même si on innove avec le bambou, le prix pour les matières plastiques est très compétitif devant les prix des produits faits en bambou, ceci n'a rien d'étonnant depuis la promotion du naturel par rapport à l'artificiel. Ainsi la concurrence entre les deux matières existe.

b. Coton

Le coton est une fibre textile, déjà cultivé il y a 5000 ans en Chine. Aujourd'hui, il est cultivé et produit sur toute la surface du globe et il représente un marché de 29 milliards de dollars au niveau mondiale. Le coton est utilisées sous différentes formes : fils, mats ou similis (fils mercerisés) tissus, dentelles, vêtements, serviettes, compresse, cotons pour les blessures,... Avant la découverte de nouvelles matières comme le lin, la soie, les synthétiques,... Il occupait en partie les traditions mondiales. A Madagascar, des usines étaient présentes et d'autres existent encore, elles se consacrent à la culture du coton. Allant du Sud jusqu'au Nord, la culture occupait le sol malgache. A l'origine c'était la Compagnie HASYMA qui était chargée de cette culture. Après c'est Le groupe DARGIS. Et actuellement, la filière est très sombre, on n'a pas des donné sur le marché du coton. En 1960,

il y a eu des usines malgaches sur les textiles telles : COTONA, SOTEMA, SOMACOU,... En 2013, seul COTONA et SOMACOU sont les usines encore en marche. En visitant ces usines, et après discussions avec les responsables, les dirigeants se lamentaient des problèmes du coton à Madagascar. Pour continuer les productions, ils importent des matières en provenance de l'étranger. Au niveau international, la consommation de fil de coton représente 23,5 millions de tonnes par an.

Voici un tableau montrant la production et la consommation du coton en millions de tonnes :

Tableau n° 9 : Production et consommation mondiale du coton

	2009/10	2010/11	2011/12
Production de coton	21.8	25.1	27.3
Consommation de coton	24.6	24.6	25.3
Exportations mondiales	7.8	8.3	8.4
Stocks mondiaux de coton	8.9	9.4	11.3

Source : http://www.marché_du_coton.org

Depuis 2009 à 2012, on constate un accroissement de la production du coton. Pendant cette même période, la consommation a à peu près stagné malgré un léger accroissement en 2011-2012; par conséquent le stock du coton ne cesse d'accroître. La baisse de la consommation peut être expliquée par l'usage de nouvelle matière comme le bambou. Pourquoi ce changement d'habitude? Le traitement du coton comme blanchiment du coton exige fréquemment d'utiliser du chlore ou des azurants chimiques, la teinture du coton, quant à elle, requiert souvent l'emploi de métaux lourds comme du plomb ou du chrome. Un T-shirt en coton consomme pour sa production 25 000 litres d'eau et émettait 5,2 kg de CO₂. Face à la tendance mondiale actuelle sur la préservation de l'environnement, les usages des matières polluantes sont à risque compte tenu du principe pollueur-payeur. Inversement, la transformation du bambou en filature ne nécessite pas de traitement coûteux ni d'usage des produits accessoires.

En effet, le coton constitue encore l'habitude des demandes mondiale en matière de textile. La population ne commande que des tissus en coton. Mais la prolifération des tissus faits bambou concurrencerait le coton.

c. Fibre végétale

Le coton est parmi les fibres végétales. Les fibres végétales sont des fibres extraites de tiges, de graine, de feuilles ou d'enveloppes de fruits d'une plante. Provenant des tiges, on peut énumérer : le lin, le chanvre, la ramie, et le jute. Provenant des graines: le coton, le kapok. Enfin, provenant des feuilles ou d'enveloppes de fruits : le raphia, le sisal, le cocotier, l'abaca, l'alfa, et le palmier. Comme matière premières, les fibres sont utilisées pour la fabrication de fils, ficelles, cordes, vêtements, linge de maison, ameublement et la décoration. Ces produits n'ont pas atteint un développement très important. Car elles ne sont pas produites à grande échelle. Par contre, elles absorbent une partie des consommateurs, c'est pourquoi elles constituent un concurrent du bambou. Certes, les fibres végétales sont indispensables pour diversifier les matières premières dans l'industrie. Les qualités des produits faits en fibre végétale permettent de maintenir les transformations à bases de ces fibres. La fibre a une structure riche en cellulose, répartis naturellement en micro-fibrilles. Ces propriétés lui permettent d'être retransformée en fibre artificielles avec d'autres éléments chimiques. La pénurie des matières premières oblige indirectement à faire usage de tout matières ce qui se trouve à la surface du globe. Ainsi les fibres végétales demeurent une alternative dans les matières préindustrielles.

3- En source d'énergie : le charbon de bois

L'énergie désigne tout ce qui permet d'effectuer un travail, de fabriquer de la chaleur, de la lumière, de produire un mouvement. Exemple : l'eau, le soleil, le gaz, le charbon, le vent,...

Le charbon de bois constitue la principale source d'énergie traditionnelle à Madagascar. Il est très bon marché par rapport aux autres énergies comme le gaz. Toutefois, le recours à cette source pose problème sur la durabilité des ressources. En 2012, la consommation totale en bois est estimée à 402 000 tonnes, soit l'équivalent de 7,5 millions de m³. La consommation de charbon à partir de la forêt naturelle s'établit à 12% de la demande nationale. Depuis la crise de 2009, le taux de demande du charbon ne cesse de croître car les ménages qui utilisaient les gaz ont changé leur consommation d'énergie à cause de la cherté de la vie. Cette hausse entraîne une forte pression sur les formations forestières menacées de

surexploitation. Dans la vie courante, le charbon est utilisé pour servir de combustible pour la cuisson. Dans le rapport sur les causes de la déforestation, la fabrication du charbon est un agent destructeur silencieux de la forêt. Ainsi pour ralentir la déforestation. On peut produire du charbon avec le bambou. Jusqu'à maintenant, c'est encore en Chine que la plupart des ménages cuisinent avec du bambou. Mais à Madagascar, les intervenants sur la filière sont encore à la phase de la transmission des savoirs et la sensibilisation sur l'opportunité qu'on peut exploiter avec la tige. Pour le moment, la concurrence avec le charbon est en gestation. Par contre, si l'Etat décidait de s'intéresser au respect de l'environnement, et se montre sévère, le comportement des ménages pourrait accélérer la substitution du charbon de bois en bambou. Dans d'autre pays, les rebuts servent pour la cuisson des briques. Les autres énergies utilisées par les ménages sont le gaz et l'énergie électrique. Les prix de ces énergies évoluent avec le cours mondial du pétrole. Face aux prévisions de tarissement, et aux crises permanentes, le prix du baril ne cesse de s'enflammer et c'est ce qui provoque une hausse des coûts qui rendusent même la consommation de la couche moyenne. La seule solution est le recours au charbon de bois. Le monde est incertain, mais reconversion aux nouvelles sources d'énergies est imminente et peut être allons nous nous orienter vers le charbon de bambous ?

Chapitre 2 - Avenir du marché du bambou à Madagascar

Madagascar, un pays riche de ses hommes, de ses ressources naturelles et de sa position géostratégique est la destination idéale pour tout projet dans le secteur de l'agribusiness dans l'Océan Indien. Plus du 2/3 de la population malgache vivent en milieu rural et constituent une source de main d'œuvre abondante et compétente pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. A l'image de la moyenne nationale, plus de la moitié de ces ruraux sont des actifs potentiels. Sur les 60 millions ha de superficie totale de la Grande Ile, presque la moitié se prête à l'agriculture et 18 millions ha demeurent encore disponibles. Une étendue qui dépasse largement la masse terrestre de toutes les autres îles de l'Océan Indien combinées³². En effet cette potentialité reste sans fruit. Que faire ?

Section 1- Les défis de Madagascar

Madagascar enregistre actuellement un faible niveau d'industrialisation. En effet, le secteur industriel malgache contribue faiblement au PIB comparé aux secteurs primaires et tertiaires. Cette faible industrialisation démontre un marché sous-exploité face aux atouts que possède Madagascar pour le développement d'industries légères. Malgré tout il a ses atouts.

A- Maintenir les atouts

Madagascar est riche de diversités dans tous les domaines : les ressources naturelles nombreuses, les sous-sol remplis de minerais, du graphite, de l'or, des pierres précieuses, mais les gisements, de faible importance, ne sont que rarement exploitables. Madagascar a un coût de main d'œuvre compétitif des infrastructures portuaires (Toamasina, Port d'Ehoala, ...) et aéroportuaires facilitant les expéditions, des surfaces non exploitées, des politiques d'attraction d'IDE réalisées par l'EDBM³³.

1- Superficie ambiante pour la culture

Madagascar a un climat de type tropical avec en général deux saisons bien distinctes :

- Été chaud et humide : de novembre à avril ;
- Hiver frais et sec : de mai à octobre.

³² Source Site EDBM

³³ EDBM a été créé sous le décret N°2006 – 382 du 31 Mai 2006 qui a été modifié et complété par le décret N° 2008 -1245.

Toutefois, certaines zones des hauts plateaux centraux peuvent avoir un climat tempéré et retrouver les quatre saisons.

La façade orientale est arrosée tout au long de l'année, les précipitations peuvent aller jusqu'à 4.000 mm/an.

A l'opposé, l'extrême sud est très aride avec une pluviométrie avoisinant les 200 mm/an.

Une situation géographique ambiante pour la culture du bambou.

2- Capital humain abondant

Autre atout de Madagascar est la compétence reconnue : une main d'œuvre hautement qualifiée avec une réputation de dextérité exceptionnelle et de productivité.

3- Filière en pleine relance

Madagascar attire des investisseurs sur les révolutions vertes. Des accès préférentiels à des marchés régionaux et internationaux (COMESA, COI, TSA/APE, ...) ; un régime incitatif de Zones et Entreprises Franches avec des exonérations fiscales et douanières. Madagascar peut bénéficier du phénomène d'internationalisation.

B- Dépasser les limites

1- Sur le plan politique

La politique de Madagascar est incompatible avec ses besoins et sa stratégie. De plus, dans les pays et au sein de certaines agences de développement, la préservation de l'environnement reste encore majoritairement vue comme une contrainte et non une opportunité. Cela se traduit par des politiques ou des programmes qui oublient les questions environnementales ou, au mieux, qui ne les citent que comme une préoccupation transversale, ce qui est un moyen de reléguer au second plan un problème mal compris. On savait que Madagascar est un pays à vocation agricole. C'est pourquoi l'EDBM, essaie de relancer ce secteur. Six secteurs, identifiés comme prioritaires, sont particulièrement visés dans leur démarche: le tourisme, l'agribusiness, l'industrie légère exportatrice, les technologies de l'information et de la communication, l'infrastructure et les mines. Ces stratégies ?

- Renforcer la compétitivité du secteur privé national en apportant des solutions d'appui en matière de recherche de partenaires potentiels, d'élaboration de business plans, ...
- Accroître l'investissement direct étranger en promouvant l'image de Madagascar comme destination favorable aux investissements,

- Elaborer et recommander des mesures incitatives à la réalisation d'investissements privés à Madagascar.
- Fournir un service d'accompagnement à l'endroit des investisseurs dans le cadre leur implantation.

Devant, les mesures incitatives pour Madagascar, la lenteur administrative constitue un frein à tous ces efforts. Cette tendance est l'une des principales raisons du départ des investisseurs pour d'autre pays. L'Etat doit harmoniser puis lier les politiques de l'ensemble du pays.

2- Sur le plan économique

Le libéralisme économique implique le désengagement de l'Etat dans la production. Ainsi, le démarrage ou l'accélération d'un processus d'industrialisation ne peut venir que d'investissements directs étrangers, car ils sont les seuls à pouvoir apporter les techniques modernes et former le capital humain nécessaire à un véritable décollage de l'industrie et des services modernes. Ces investissements sont aujourd'hui massivement captés par l'Asie et secondairement l'Amérique latine. Même si l'Afrique améliorerait significativement son climat d'investissement, il n'est pas sûr que des capitaux privés affluent massivement vers elle. En effet, le marché international des investissements directs dans l'industrie et les services est largement imparfait, en raison en particulier d'externalités d'agglomérations très fortes : les pays qui en reçoivent déjà beaucoup sont les plus attractifs.

a. Qualité des produits

Voici deux cabanes faits bambou.



Figure n° 7 : Cabane made in Madagascar



Figure n° 8 : Cabane made in China

Les fabrications malgaches sont encore réalisées avec des techniques traditionnelles. Les deux cases faites bambou ci-dessus en témoignent. Pour cela, elles ne sont pas compétitives sur le marché. Dans le marché où le profit est avantageux, cela nécessite une force de travail de qualité. Nous devons innover, améliorer nos qualités de produit.

b. Innovation permanente

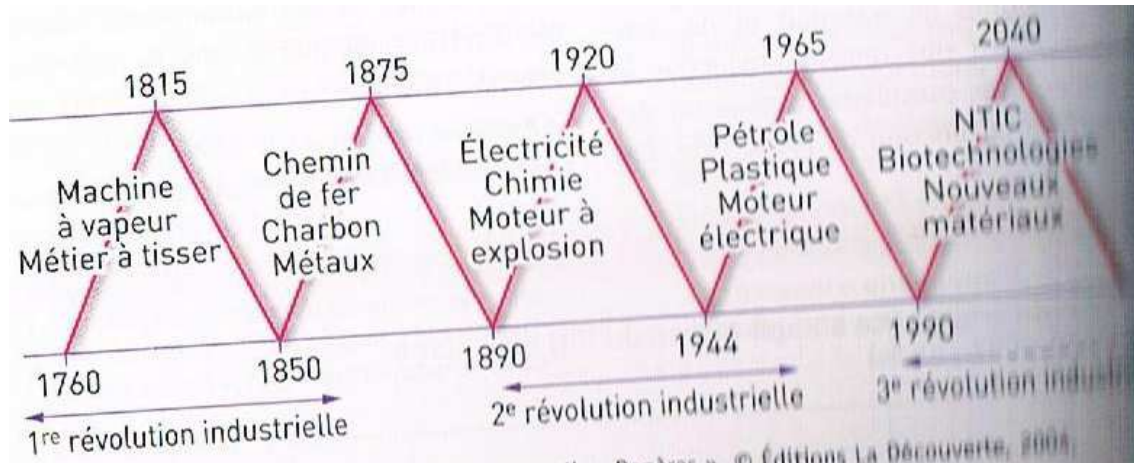


Figure n° 9 : Innovations selon Schumpeter

Cette figure rapporte les différentes innovations qu'a connues le monde. Selon Schumpeter³⁴,

L'innovation désigne l'exploitation économique d'une invention. Elle traduit l'état du progrès technique dans une société.

L'innovation est un facteur de base du dynamisme de la croissance. Schumpeter distingue cinq formes d'innovation :

- la découverte d'un nouveau produit ;
- l'introduction d'une nouvelle organisation de la production,
- l'apparition de nouvelles méthodes de travail;
- l'utilisation de nouvelles sources d'énergie ou matières premières ;
- l'ouverture à de nouveaux marchés.

Un innovateur est celui qui introduit le changement, ne se conformant pas aux routines, comme la plupart des chefs d'entreprise. C'est un petit malin qui transforme l'invention en futur produit, il est aventurier et révolutionnaire. Mais malheureusement pour Madagascar il est en voie de disparition. Selon l'OMAPI, il existe à Madagascar environ plus

³⁴ Joseph Aloïs Schumpeter (1883-1950) Economiste autrichien

de deux milles certification délivrés. Malgré ce nombre, notre découverte ne reste qu'à une petite échelle. Les innovateurs révolutionnaires sont rares. Nos défis devraient se pencher sur des innovations à grande échelle et qui suivent les tendances.

Section 2- Revalorisation de la filière

La filière bambou se présente comme une alternative pour la sauvegarde de la biodiversité de la grande île. Pourtant, le bambou est classé parmi les plantes invasives et il est considéré comme étant une herbe géante. D'où le manque de considération pour cette plante à milles usages. Comment faire pour relancer cette filière ? Des acteurs se sont levés pour relancer la filière. Au niveau international, il y a un initiateur : l'INBAR. Localement, il y en a plusieurs, mais nous nous intéresserons seulement a quelques principaux acteurs.

A- Les intervenants

Le bambou est une ressource idéale pour conjuguer la lutte contre la pauvreté et le développement durable. Une retro sur l'atteinte de l'Objectifs Millénaire du Développement, en 2013, rapporte que la Grande Ile a bien visé la cible numéro six concernant la maîtrise du taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans. Au détriment des autres axes stratégiques, la performance est médiocre. Selon les bailleurs les malgaches ne peuvent eux seul réduire leur pauvreté donc il leur faut des experts pour leur tendre la main. C'est dans cette expertise que l'INBAR se trouve positionné favorable afin de promouvoir un partenariat de développement.

1- INBAR

INBAR (International Network for Bamboo and Rattan) : créée en 1993, cette organisation internationale a pour objectif l'application effective et plus large des technologies du bambou pour un développement des moyens de subsistance rurales durables orientés vers le marché et pour la protection de l'environnement. Madagascar a joint l'INBAR en 2004 et bénéficie d'un don du FIDA pour une durée de 3 ans de Septembre 2010 jusqu'au Mars 2013 pour la promotion du bambou. Ses activités principales consistent à la revalorisation de la filière bambou, d'où:

- mise en place de pépinières,
- sites pilotes pour le développement d'entreprises rurales,
- production de charbon de bambou,

- production de fourrage...

Elle organise également des ateliers de sensibilisation et d'élaboration de politique sur le bambou, des formations ayant pour objectif de perfectionner les producteurs de bambou dans le pays afin qu'ils respectent les normes de qualité et de dureté, et présente aux producteurs les autres sources de revenus obtenus à travers son exploitation. L'INBAR intervient dans cinq régions à savoir Atsinanana, Analanjirifo Analamanga, Vatovavy Fito Vinany et Sofia. Elle travaille en collaboration avec les projets FIDA, PROSPERER et PPR.

2- ONG Bararata

L'ONG Bararata en partenariat avec des experts indiens de l'INBAR (Institut International de recherche sur le Bambou et le Rotin), a développé la filière depuis 2011 en produisant 150 000 jeunes plants de bambou dans quatre pépinières-mères avec la formation de 30 encadreurs des artisans au niveau des régions d'Analamanga et d'Itasy.

Mission

L'ONG BARARATA assure la promotion de la filière bambou depuis la plantation, la transformation jusqu'à la commercialisation du bambou et des ses produits dérivés sur tout le territoire malgache.

Objectifs

- ✓ Sensibiliser les administrations, les collectivités, les associations et autres opérateurs sur la nécessité de développer leur plantation et leur entretien pour contribuer à préserver l'environnement et offrir des activités génératrices de revenus.
- ✓ **Renforcer** les opérateurs et leur groupement impliqué dans les actions de plantation, d'entretien, de transformation et de commercialisation du bambou et ses produits dérivés, par des actions d'informations et de formation.
- ✓ **Importer** des variétés de bambou sélectionnées par des pays ayant une expérience de longue date de la transformation du bambou, meilleure que les variétés endémiques à Madagascar, pour développer rapidement les activités génératrices de revenus par la production de charbon ou la fabrication de matériaux de construction et de mobilier.
- ✓ Coordonner et renforcer un programme de promotion de la filière bambou sur le plan de la réglementation, des programmes de développement et des appuis techniques auprès de toutes les administrations, institutions et organismes locaux ou étrangers

- ✓ **Acquérir et/ou mettre en valeur** des patrimoines fonciers destinés à développer la plantation ou la collecte de bambou, avec la possibilité de confier ultérieurement leur exploitation pérenne à des groupements ou des opérateurs.

3- Madagascar Bamboo

Madagascar Bamboo est une entreprise franche située à Tamatave qui fabrique des produits à partir d'une espèce de bambou géant appelée « *Dendrocalamus giganteus*, localisée sur la côte Est, et emploie plus de 90 salariés. Son système d'approvisionnement est basé sur une politique de collaboration durable avec les villageois producteurs, notamment dans les régions de Fénérive Est, de Vavatenina et dans certaines Communes de Toamasina II (zone suburbaine). Le produit principal de Madagascar Bamboo est le parquet en bambou fusionné, avec languette et rainure : un parquet dense et résistant mais surtout très esthétique.

L'entreprise produit également des lames de parquet non rainurées, des planches pour la fabrication de meubles ou autres design d'intérieurs, ainsi que des traverses brutes. Ces produits sont essentiellement exportés (95 %) vers l'Europe et la Chine. En plus de ces activités, l'entreprise organise des séances de vulgarisation et de formation auprès des producteurs sur le respect de l'environnement. Les producteurs sont informés sur la coupe du bambou, sur l'âge (5 ans) auquel le bambou doit être coupé et sur les règles de non gaspillage. L'entreprise fournit également des plants (4000 jusqu'à présent) aux producteurs, recense et procède au marquage des tiges disponibles pour éviter leur coupe et signe des contrats avec les paysans pour l'achat de ces derniers. Elle envisage aussi de mettre en place sa propre plantation. En effet, afin de faciliter et d'accélérer sa production, elle possède deux unités mobiles sur le terrain qui encadrent et forment les producteurs à découper et à aplatir les tiges de bambou matures avant de les vendre à l'entreprise. Une tige peut avoir 10 à 12 m à 5 ans, et l'entreprise paie jusqu'à 1600 Ar la tige (64 centimes d'euros). Il faut 150 kilos de bambou pour avoir une traverse ou planche de bambou de 48 kilos de matière. Une planche se vend entre 2 et 25 euros. A ce prix la filière est très porteuse

L'entreprise envisage aussi l'achat de machines de menuiserie pour fabriquer ses propres meubles.

4- L'ONG Fagnarina

L'ONG Fagnarina est un organe de réalisation du projet « promotion de la filière bambou ». Il a été créé en Janvier 2011. Ses activités se résument par :

- ✓ La formation de pépinière et pour la transplantation des jeunes plants.

- ✓ La formation des paysans dans le cadre de l'artisanat (meuble, décoration), de la construction (pont, habitation), et de la fabrication du charbon, à partir du bambou.

Du mois d'Avril 2011 jusqu'en Avril 2012 l'ONG a eu un objectif de planter 350000 pieds de bambou. Le siège de l'ONG se trouve à Cité Béryl rouge Lot 49 Tamatave.

Voici les espèces de bambou utilisées jusqu'à présent par l'ONG :

- *Bambusa vulgaris* ; pour fabrication de charbon, meuble et chalet.
- *Dendrocalamus asper* et *Dendrocalamus giganteus* ; pour la construction de maison et pont.

L'ONG intervient à Fanandrana et Vohitra Anivona (Tamatave) pour la transplantation des jeunes plants.

5- AFIMA

Cette association est déjà présentée dans la page 42 dans la section entreprise formelles.

B- Le devenir de la filière

Que demande le peuple malgache sinon être un pays en développement puis un pays émergent.

Tableau n° 10 : Analyse de l'environnement PESTEL

	+ points positifs	- points négatifs
1. Economie (croissance récession, inflation, chômage)	Oui	Oui
2. Droit juridique (régime juridique, protection consommateur, taxes, lois)	Oui	Oui
3. Politique (choix conjoncturels, structurels, politiques de soutien, désengagement)	Non	Oui
4. Démographique (accroissement de la population, allongement de la durée de vie)	Oui	Non
5. Technologique (progrès technique, TMT, technologie des services)	Non	Oui
6. Sociaux culturels (niveaux culturels, styles de vie, mentalités)	Non	Oui
Synthèse	Oui	Non

La filière est prometteuse mais c'est l'action qui reste.

Conclusion

Les thèses de R. Malthus font un retour en force dans le contexte mondial actuel. La croissance de la population a causé une perte énorme sur l'écosystème. L'activité économique poursuit son rythme et arrive à une limite qu'il est impératif de surmonter. Depuis les années 70, la préoccupation sur l'environnement prend les devants de la scène internationale. Devant ses inquiétudes, on mise de plus en plus sur l'économie verte. L'économie verte apportera ses fruits dans la revalorisation du capital naturel en privilégiant l'usage de ressources renouvelables qui s'inscrit dans le cadre du développement durable. Dans ce contexte, le bambou fait son ascension en se substituant aux matières premières usuelles dans tous les domaines. Cette herbe géante a des qualités exceptionnelles telles que l'autoregénération, la dureté élevée, etc. C'est pourquoi des pays comme la Chine, l'Inde et la Colombie l'ont exploitée et l'ont choisie comme un matériau emblématique. Cette spécialisation les a amenés à la réussite sur le marché.

A Madagascar, la crise politique a accentué la pauvreté malgache et a conduit à une multiplication des activités illégales amenant le pays au bord d'une crise écologique aussi s'interroge-t-on sur la promotion du bambou face à l'exploitation illicite des bois précieux. Le marché de bambou évolue avec tous les marchés de bois, de fibres, de meubles,...En outre, il existe des réglementations sur le bambou, mais la non application ne fait que renvoyer des investisseurs qui veulent innover, en s'investissant vers d'autres branches. Le réel problème à résoudre est la mentalité malgache, attribuant le bambou aux pauvres.

Si les malgaches changent leurs comportements de consommation dans leurs équipements mobiliers et en accordant plus d'intérêt aux produits en bambou, cela contribuera aux renforcements des capacités artisanales et à la maîtrise des techniques dans le futur. Dans cette optique, il convient de faire preuve de professionnalisme pour conquérir aussi bien le marché local qu'international. Cela implique par conséquent que la sylviculture doit être priorisé, c'est-à-dire faire du bambou une des principales sources de revenu ne serait être envisagé sans la plantation du bambou qui doit être reconsidérée d'autant plus que Madagascar pourrait également être bénéficiaire du marché de carbone.

Parvenir à de tels résultats dépendrait également des changements de mentalité compte tenu de la croyance des malgaches. Autrement dit, il faut surmonter cette idée du bambou considérée comme porte malheur et avoir foi au miracle.

Par contre, la tendance de la mondialisation a des impacts sur cette face à la réussite des pays émergents qui ont misé sur le bambou.

En ce qui concerne Madagascar, la faille réside dans l'application des textes. L'exploitation du bambou non règlementé conduit les entrepreneurs à renoncer à s'y investir. Cependant, il y a des entrepreneurs malgaches qui se sont lancés dans ce domaine en faisant preuve d'un esprit entrepreneurial et de capacité d'innovation conformes aux normes et qui soient compétitifs tout en faisant attention au respect des délais de livraison.

Madagascar possède certes des atouts quant à l'exploitation du bambou. La filière est très vaste et prometteuse mais la question est de savoir comment sensibiliser les malgaches en matière de produits fabriqués localement tout en envisageant la conquête du marché extérieur, bien que la marge de manœuvre soit relativement étroite.

Bibliographie

Ouvrages

- BRUNEL S., « *Gaspillage de l'aide publique* », DU SEUIL, Paris VI, 1993, 191p
- JACQUEMIN A., TULKENS H., MERCIER P., « *Fondement d'économie politique* », De Boeck, Bruxelles, 2000, 519p
- KARL M., « *Le capital : critique de l'économie politique le développement de la production capitaliste* », Du Progrès, Moscou, 1982, 816p
- Le petit FUTE COUNTRY GUIDE, « *PETIT FUTE 2006-2007 MADAGASCAR* », Paris, 2005, 621p
- MAURY R., « *Économie Politique* », Sirey, Montpellier, 1976, 414p

Articles

- ANDRIANOELINIRINA S. H., « *Business plan ou plan d'affaire* », Université d'Antananarivo département économie, 2011, 44p
- BENAVENT C., « *Feuille de style et plan de mémoire de Master* », Université Paris-Ouest, Paris, 2008/2009, 14p
- DANIELLE F M., SANDRA J.T.M, « *Étude d'état sur le pratique d'accès à la terre dans la province du Fianarantsoa, Madagascar* » University Amsterdam, Département d'Anthropologie sociale et culturelle 2007, 30p
- ISCAM, « *cahier des normes 2^{ème} année du master (M2)* », ISCAM, Antananarivo, 2009, 17p
- KENTIA Sarl, « *Rapport d'études qualitatives et quantitative du marché du meuble de tout genre adressées INBAR* », KENTIA Sarl, Antananarivo, Mai 2011, 91p
- MARINI P., « *Perspective d'évolution du marché immobilier et son contexte macroéconomique* », OFCE, Paris, Juin 2005, 123p
- NELLEMAN C., MAC DEVETTE M., « *The environmental food crisis. The environment's role* » « *L'environnement des Nations Unies/GRID-Arendal.* », Février 2009.
- PNUE, « *Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté synthèse à l'intention des décideurs* », PNUE, France, 2011,50p

- RAMAMONJISOA B., RABEMANANJARA Z., RABEFARIHY T., « *élaboration du plan du développement de la filière bambou dans la région Analamanga, Atsinana et Analajirofo* », Université d'Antananarivo ESSA département des Eaux et forêts, 2010, 80p

Dictionnaires et lexiques

- BEITONE A., DOLLO C., « *Dictionnaire des sciences économique* », Armand Colin, Paris, 2004, 445p

Rapports

- Rapport Afrique de Crisis Group, n°156, « *Madagascar : sortir du cycle de crises* », mars 2010

Webographie

- FAO. « *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* ». Rome, 2007. <ftp:ftp.fao.org/docrep/fao/011/a250f/a1250f.pdf>

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	4
LISTE DES ABREVIATIONS	5
GLOSSAIRE.....	6
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Conception théorique sur les branches de l'économie	5
Section 1. Approche économique.....	5
A- Economie verte.....	7
1- Qu'entend-t-on par le modèle d'économie verte ?	7
2- Les concepts liés à ce modèle.....	8
a. Capital naturel	8
b. Environnement et développement durable.....	10
3- L'économie verte est-elle une solution à la réduction de pauvreté ?.....	13
B- Economie de la population	14
1- De quoi est-il question dans l'économie de la population ?.....	15
2- La population freine-t-elle l'économie ?	16
C- Economie de marché	17
1- Qu'est ce que l'économie marchande ?.....	18
2- Réflexions sur l'économie marchande	18
Section 2- Bambou : un bien économique stratégique	20
1- Valeur d'usage du bambou.....	21
2- Valeur d'échange du bambou.....	24
Chapitre 2 : Pays à économie de bambous	26
Section 1- Pays modèles.....	26
A- La Chine	26
1- Tradition chinoise.....	27
2- Usage en industrie	27
B- L'Inde	28
1- La biotechnologie	29
2- La pharmaceutique	29

3-	Tourisme.....	29
C-	La Colombie.....	30
1-	Béton antisismique	31
2-	Mobilier.....	32
3-	Le marché du carbone	32
	Section 2- Leçons tirées du succès des pays à économie de Bambou.....	34
	Chapitre 1- Marché du bambou à Madagascar.....	38
	Section 1- Place du bambou à Madagascar.....	38
	A- Les croyances	39
	B- Les comportements des malgaches	40
	C- La réglementation.....	41
	Section 2- Situation du marché à Madagascar	41
	A- L'offre	42
	1- Les offres locales.....	42
	a. Entreprises formelles	42
	b. Entreprises informelles	42
	2- Les importations	43
	B- La demande	43
	1- Les ménages	43
	a. Comportements des CSP élevées	44
	b. Comportements des CSP moins élevées.....	44
	2- Les entreprises.....	45
	a. Les hôtelleries.....	45
	b. Les micro-entreprises	45
	3- Les exportations	46
	C- Les concurrents	46
	1- En matières premières du mobilier.....	46
	a. Pin.....	47
	b. Palissandre	47
	c. Bois de rose	48
	2- En matières premières préindustrielles.....	48
	a. Matières synthétiques	48
	b. Coton	49
	c. Fibre végétale	51

3- En source d'énergie : le charbon de bois.....	51
Chapitre 2 - Avenir du marché du bambou à Madagascar	53
Section 1- Les défis de Madagascar	53
A- Maintenir les atouts	53
1- Superficie ambiante pour la culture	53
2- Capital humain abondant.....	54
3- Filière en pleine relance	54
B- Dépasser les limites	54
1- Sur le plan politique	54
2- Sur le plan économique	55
a. Qualité des produits	55
b. Innovation permanente	56
Section 2- Revalorisation de la filière	57
A- Les intervenants.....	57
1- INBAR	57
2- ONG Bararata.....	58
3- Madagascar Bamboo	59
4- L'ONG Fagnarina	59
5- AFIMA	60
B- Le devenir de la filière	60
Conclusion.....	61
Bibliographie.....	63
Table des matières	65
Annexe	i

Annexe

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES FORETS ET DU TOURISME

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET

MINISTERE DE L'INTERIEUR

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ARRETE INTERMINISTERIEL N°...../2008

Réglementant l'exploitation, la circulation et la commercialisation du
Bambou sur le territoire national.

Le Ministre de l'Environnement des Forêts et du Tourisme
Le Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie
Le Ministre des Finances et du Budget
Le Ministre de l'Intérieur
Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Vu la Constitution,
Vu la loi N°95-013 du 09 Août 1995 portant autorisation de la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique,
Vu la loi N°97-017 du 08 Août 1997 portant révision de la législation forestière,
Vu l'ordonnance N°60-128 du 1er Octobre 1960 fixant la procédure applicable à la répression des infractions à la législation forestière, de la chasse, de la pêche et de la protection de la nature et ses textes d'application,
Vu l'ordonnance N°74-009 du 23 Février 1974 instituant un droit de sortie sur les produits forestiers,
Vu l'ordonnance N°74-055 du 11 Septembre 1974 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière économique,
Vu l'ordonnance N°75-014 du 05 Août 1975 portant ratification de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction,
Vu le décret N°74-078 du 22 Février 1974 portant réglementation de l'exploitation des produits forestiers,
Vu le décret N°97-1200 du 02 Octobre 1997 portant adoption de la politique forestière,
Vu le décret N°98-781 du 16 Septembre 1998 fixant les conditions générales d'application de la loi N°97-017 du 08 Août 1997 portant révision de la législation forestière,
Vu le décret N°98-782 du 16 Septembre 1998 relatif au régime de l'exploitation forestière,
Vu le décret N°99-954 du 15 Décembre 1999 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'Environnement,

Vu le décret N°2007-022 du 20 Janvier 2007 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu l'arrêté interministériel N°2915/87 du 30 Juin 1987 portant conduite de l'exploitation de produits accessoires des forêts,

Vu l'arrêté interministériel N°6686/00 du 04 Juillet 2000 réglementant l'exploitation et la commercialisation des produits accessoires des forêts,

Vu l'arrêté N°12 702/2000 du 20 Novembre 2000 portant suspension d'instruction de dossier de demande, de délivrance de permis d'exploitation et de permis de coupe à titre onéreux,

Vu l'arrêté N°6833-2001-MEF/SG/DGEF portant fixation des redevances forestières sur permis de chasse commerciale, autorisation de collecte et exportation de spécimen de la faune et de la flore,

Vu l'arrêté N°18177/04 du 27 Septembre 2004 portant définition et délimitation des zones forestières sensibles,

Sur proposition du Ministre de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme

ARRESENT :

CHAPITRE I

Définitions

Article 1: sont réglementés par le présent arrêté sur l'ensemble du territoire l'exploitation, la circulation, la commercialisation et l'exportation du Bambou sur le territoire Malagasy

Article 2 : Au sens du présent Arrêté, on entend par :

- Produits des forêts : tout produit naturel issu de l'exploitation des forêts
- Produits principaux : tous produits des forêts prélevés sur des arbres et dont le prélèvement implique la coupe du tronc d'arbre.
- Produits accessoires : tous produits des forêts prélevés sur des plantes qui ne sont pas des arbres, ou prélevés sur des arbres mais sans impliquer la coupe du tronc.
- Produits bruts : produits principaux ou accessoires des forêts, à l'état frais ou sec, n'ayant pas reçu de transformation autre que le séchage, ou l'écorçage dans les cas des produits ligneux.
- Produits semi-travaillés : tout produit des forêts ayant reçu d'autres transformation que le séchage, ou l'écorçage mais pouvant encore subir d'autres transformations supplémentaires avant d'être utilisables par les consommateurs.
- Produits travaillés : produits sous forme fini, directement utilisables par les consommateurs, issus des produits bruts ou semi-travaillés.
- Exploitant forestier : le titulaire d'un titre d'exploitation tel que défini aux articles 3 et 5, l'autorisant à exploiter Bambou.
- Collecteur : la personne physique ou morale mandatée par un exploitant et agissant sous sa responsabilité, pour assurer la collecte du Bambou auprès des collecteurs
- Récolteur : la personne physique ou morale chargée de procéder au prélèvement de Bambou. Elle est mandatée par un exploitant et agit sous sa responsabilité, directement ou à travers un collecteur.
- Usinier : celui qui procède à la transformation de produits bruts de Bambou en produits semi-travaillés ou travaillés.
- Exportateur : le titulaire d'une carte d'exportateur l'autorisant à exporter des produits issus de Bambou à l'extérieur du pays.

Les rôles d'exploitant, transformateur et exportateur peuvent être cumulés par une même personne physique ou morale.

CHAPITRE II

Conditions et délivrance des titres d'exploitation

Article 3 : Aucun titre d'exploitation de Bambou dans son milieu naturel ne pourra être délivrée sans un inventaire préalable qui a pour but de :

- déterminer le stock réel des produits
- de délimiter le ou les lots exploitables
- de déterminer un quota rationnel de prélèvement pour chaque titre d'exploitation délivrée.

Article 4 : L'exploitation à des fins commerciales de Bambou planté en dehors de son milieu naturel (plantations) n'est autorisée qu'à travers la délivrance d'un titre d'exploitation réglementaire dénommé Attestation de producteur privé (modèle annexe I). Cette attestation de producteur privé sera délivrée par le Chef Ciref du lieu de culture.

Article 5 : Pour des raisons d'intérêt national et sur base de motifs fondés, l'autorité forestière compétente peut suspendre les activités de récolte et de collecte des parties de Bambou dans son milieu naturel sur toutes ou parties de leurs régions sans qu'il y a lieu à indemniser de quelques manières que ce soit.

Article 6 : L'exploitation de Bambou est soumise à la réglementation sur la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement et au texte portant définition et délimitation des zones forestières sensibles.

Article 7 : Les volumes de prélèvement concédés annuellement à l'ensemble des titulaires de Convention d'exploitation peuvent s'accorder avec un quota annuel de produits qui sera fixé par arrêté du Ministre chargé des Forêts, sur la base d'une quantité à exporter dûment planifiée.

Article 8 : La récolte à titre de droit d'usage est limitée à de faible quantité. Elle ne peut en aucune façon donner lieu à une transaction commerciale ni mettre en danger la survie de la plante.

CHAPITRE III

Obligation des exploitants

Article 9 : Toute Convention d'exploitation doit indiquer :

- la délimitation précise de la zone de récolte;
- le quota de prélèvement en unité de poids (tonne ou nombre)
- un cahier de charges (modèle en annexe)
- l'Autorité unique qui sera chargée de délivrer les laissez-passer pour la circulation des produits.

Article 10 : Pour éviter les risques de disparition de la ressource à la suite de surexploitation et de calamité publique d'une part, et en vue d'améliorer la qualité du produit et la production de l'espèce, d'autre part, l'autorité forestière ayant délivré une Convention d'exploitation peut, en cas de besoin, procéder à une modification de cette Convention et de son cahier des charges.

Article 11 : L'exploitant, qu'il soit titulaire d'une convention d'exploitation ou d'une attestation de producteur privé, doit tenir un registre de l'exploitant conformément au modèle donné en annexe III. Ce registre sera en trois exemplaires :

- un exemplaire gardé par l'exploitant;
- un exemplaire gardé et régulièrement mis à jour par l'Autorité forestière unique habilitée à la délivrance des laissez-passer pour la circulation des produits;
- un exemplaire pour la Commune concernée.

Article 14 : La Direction Générale en charge des Forêts pourra demander à tout moment l'établissement d'un état de perception des ristournes et redevances des volumes exploités sur le permis qui sera établi sur la base du registre de l'exploitant mis à jour.

Article 15 : Les activités de récolte ou de collecte peuvent être réalisées par l'exploitant lui-même, ou confiées à des personnes physiques ou morales (individus, entreprises, associations, communautés de base) agissant sous sa responsabilité et titulaire d'un mandat de récolteur (ANNEXE IV) ou de mandat de collecteur (ANNEXE V) délivré par l'exploitant.

Article 16 : Le titulaire d'une convention d'exploitation est entièrement responsable de toutes infractions commises par les récolteurs et les collecteurs qu'il mandate, notamment sur le respect de la délimitation de la zone de collecte autorisée, du quota accordé, des clauses des cahiers des charges, du plan de gestion et d'aménagement établi pour le massif forestier concerné.

Article 17 : L'exploitant ou les collecteurs mandatés ou employés doivent tenir un cahier de chantier conformément au modèle donné en annexe VI et sur la base duquel sera tenu à jour le registre de l'exploitant.

Article 18 : L'exploitant est tenu de payer des redevances à la collecte auprès du régisseur des recettes de la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) et des ristournes aux collectivités locales suivant les taux en vigueur selon la législation nationale.

CHAPITRE IV

Mise en circulation et commercialisation

Article 19 : Tout transport de produit du lieu de récolte au lieu de collecte doit être accompagné d'une copie des pages du cahier de chantier relatives au volume transporté et signées d'un récolteur et d'une attestation du paiement des ristournes établis par la Commune. Cette attestation servira de référence à l'Autorité forestière pour l'établissement d'un certificat d'origine.

Article 20 : Tout transport de produit du lieu de collecte jusqu'au lieu de stockage et, par la suite, d'un dépôt à un autre, doit être accompagné d'un laissez-passer établi par l'autorité forestière qui dispose d'un exemplaire du registre d'exploitation. Le laissez-passer est établi au nom de l'expéditeur, qui est l'exploitant, ou d'un collecteur mandaté par lui et agissant sous sa responsabilité.

Article 21: Un laissez-passer ne peut servir qu'à un seul transport et pour un seul véhicule.

Article 22: Un laissez-passer ne pourra pas être délivré si le cumul des transports déjà réalisés est supérieur ou égal au quota mentionné sur le permis, ni si l'exploitant n'est pas à jour dans le paiement des redevances et des ristournes. Dans le premier cas, le produit sera saisi définitivement. Dans le deuxième cas, il sera saisi jusqu'au paiement des ristournes et des redevances.

Article 23 : Le laissez-passer est établi en 4 exemplaires selon le modèle de carnet à souche joint en annexe VII. La souche est gardée pour archive par l'expéditeur; le deuxième exemplaire est gardé par l'autorité forestière; le troisième accompagne le produit et est remis en même temps que ce dernier au destinataire qui le garde et le quatrième suit le produit tout au long de la filière jusqu'aux usiniers exportateurs.

A chaque étape du transport des produits, les exemplaires concernés sont signés et tamponnés par l'expéditeur et le destinataire.

Article 24 : Aucun laissez-passer ne peut être délivré au-delà d'un délai de trois mois à compter de l'expiration de la Convention d'exploitation.

Article 25 : Les récolteurs, les collecteurs et les usiniers indiquent la localisation de tous leurs magasins ou entrepôts au Cantonnements, à la Circonscription, à la Direction Régionale

Par ailleurs, les agents de l'Administration forestière et tout autre agent public habilité en matière de contrôle de produits forestiers ont libres accès à tous les endroits où pourraient se trouver les produits faisant l'objet du présent arrêté, entre autres marchés, entrepôts, usines, quais, véhicules terrestres, fluviaux, maritimes ou aériens.

CHAPITRE V

Obligations des usiniers et exportateurs

Article 26 : Les usiniers et les exportateurs sont tenus de s'approvisionner uniquement auprès d'exploitants titulaires de titre d'exploitation dont la période de validité n'est pas dépassée de plus de quatre mois.

Article 27 : Tout produit acheté par un usinier ou un exportateurs doit être accompagné d'une copie du permis, d'une souche des LP, d'une copie du certificat d'origine.

Article 28 : Tout demandeur de carte d'exportation doit joindre à son dossier une attestation selon laquelle il n'a pas enfreint les dispositions du présent arrêté. Celle-ci est délivrée par la Direction Générale de l'Environnement et des forêts. Cette attestation sera exigée au début de chaque année, faute de quoi la carte d'exportation sera suspendue jusqu'à ce que l'intéressé ait régularisé sa situation.

La carte d'exportation sera valable uniquement pour un quota donné de produit.

Article 29 : Toute exportation de produits nécessite la délivrance et la présentation préalable d'un permis d'exportation dont la demande doit être accompagnée de la carte d'exportation et de tous justificatifs relatifs à l'origine des produits, copie des titres d'exploitations, facture d'achat des produits auprès des titulaires des titres d'exploitation et de leurs éventuels intermédiaires (usiniers), quatrième exemplaire de tous les laissez-passer concernés.

Article 30 : L'exportateur doit payer les redevances d'exportation fixées par la réglementation en vigueur.

En cas de non paiement, la carte d'exportation peut faire l'objet d'une suspension temporaire jusqu'au règlement des arriérés.

Article 31 : L'exportateur doit tenir un registre d'exportateur à souches conforme au modèle en annexe VIII, côté et paraphé par l'Administration. Ce document indique notamment : le total du volume de quota autorisé dans la carte l'exportation, la quantité de produit exporté pour chaque permis d'exportation accordé, le reliquat sur le droit d'exportation et la nature, le niveau de valorisation, la qualité, la provenance et la destination des produits.

Article 32 : La Direction en charge des Forêts se réserve le droit de fixer annuellement un quota sur les produits destinés à l'exportation et de suspendre l'exportation des produits bruts. Elle en informe systématiquement les services décentralisés chargés de la délivrance des conventions d'exploitation.

Article 33: L'exportateur doit exporter des produits de qualité saine, loyale et marchande répondant à des normes officiellement en vigueur et/ou à des caractéristiques déterminées par voie réglementaire en respectant les règles de conditionnement prescrites en la matière.

Article 34: Le produit pourra faire l'objet d'une certification de qualité dont les modalités seront fixées par voie réglementaire.

Article 35: Après les contrôles réglementaires à l'embarquement, un visa en constatant l'accomplissement est apposé sur la déclaration d'exportation préalablement enregistré par les services du Ministère chargé du Commerce.

CHAPITRE VI

Contrôle

Article 36: Le contrôle des produits forestiers peut être réalisé à tout moment et comporte une partie administrative et une partie technique.

Article 37: Le contrôle administratif porte sur la vérification par l'autorité forestière territorialement compétente de l'existence des divers documents requis tels que stipulés dans les articles des chapitres III, IV et V du présent arrêté.

Article 38: Le contrôle technique porte sur la vérification du respect des clauses du cahier des charges, des instructions du service forestier local et du respect des plans de gestion et d'aménagement le cas échéant et la vérification de la concordance du contenu des différents documents avec les conditions réelles de l'exploitation.

Article 39: Les agents de la circulation routière peuvent procéder au contrôle administratif et technique et dresser un procès-verbal qu'ils acheminent vers les instances compétentes. Les Vomieran'ny Ala et/ou Komitin'ny Ala sy ny Tontolo lainana établissent un rapport de contrôle adressé à l'autorité forestière la plus proche.

Article 40: Les modalités d'intervention d'une brigade mixte de contrôle où sont représentés tous les acteurs concernés, en l'occurrence le service forestier, la police, la gendarmerie nationale, la collectivité territoriale décentralisée et la communauté locale sont fixées par voie réglementaire.

Article 41: Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément aux règles administratives et répressives en vigueur en matière forestière.

Toute infraction peut donner lieu, dans les conditions prévues par les textes en vigueur, à la suspension ou à l'arrêt immédiat de l'exploitation.

CHAPITRE VII

Dispositions diverses

Article 42: Les textes en vigueur non contraire aux dispositions du présent arrêté sont et demeurent applicables au Bambou.

Article 43: Le Secrétaire Général en charge des Forêts, le Directeur du Commerce extérieur, le Directeur des Douanes, le Directeur Général de la recherche scientifique et le Directeur de contrôle et de la tutelle des collectivités décentralisées sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République.

Antananarivo, le

Nom : SAMBOTIANA

Prénom : Anselme

Titre : EVOLUTION DU MARCHE DE BAMBOU

Nombre de pages : 62

Nombre de tableau : 10

Résumé analytique

Cette étude axée sur l'évolution du marché de bambou s'inscrit dans le cadre du développement durable devenu un thème d'actualité. Le bambou, cette herbe géante qui s'apparente à une image emblématique a contribué dans certains pays asiatique à leur essor économique. En outre, la tendance mondiale reflète cette orientation vers l'économie verte et la reconversion vers les énergies renouvelables. A Madagascar, la filière bambou présente certaines opportunités à saisir, aussi convient-il d'envisager cette alternative en termes de défi à relever ?

Mots-clés : économie verte, énergie renouvelable, développement durable, capital naturel, matière stratégique, image emblématique, sylviculture, population active, produit de qualité, matières préindustrielles, herbe géante

Directeur de mémoire : Docteur RAJAOSON Lalao

Tel : 032 02 540 51 / 033 25 365 79